

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences
de Gestion
Département des sciences économiques

Mémoire de fin de cycle

Master en économie de gestion de l'entreprise



Le financement d'investissement cas : La CNAC
Agence TIZI OUZOU

Réalisé par :

Hadji Lamia

Kahil Lyticia

Encadré par :

Mr : ABIDI MOHAMED

Membres de jury

President: MrACHIR Mohamed MCB UMMTO

Examineur : Mme LOUGGAR Rosa MAA UMMTO

Encadreur :Mr ABIDI Mohamed MCBUMMTO

Promotion :2022/2023

Remerciements

Nous remercions avant tout « Le dieu » le tout puissant, de nous avoir donné la santé, la volonté et surtout la patience pour mener à terme ce présent travail.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à notre encadreur, Mr ABIDI MOHAMED pour son suivi, ses précieux conseils tout au long de la préparation de ce mémoire, ainsi que pour le temps qu'il nous a consacré.

Nous remercions également tout le personnel du service crédit de la CNAC, et particulièrement Mme BOUKLA.

Enfin, nous remercions vivement les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer notre travail.

Lamia et Lyticia

Dédicaces

Grace à dieu, le tout puissant, nous avons pu terminer ce travail que je dédie :

A mes très chers parents, ma chandelle de nuit et mon soleil du jour, qui sont toujours près de moi pour m'encourager, me soutenir, et me fournir tout le nécessaire, et qui se sont beaucoup sacrifiés pour que je puisse atteindre mes objectifs.

Que nulle dédicace ne puisse exprimer ce que je vous dois.

Vous êtes mon modèle de persévérance pour aller toujours de l'avant.

Là où je suis arrivée aujourd'hui c'est à vous Mes chers parents que je le dois.

Je souhaite que dieu vous préserve et vous protège et vous procure.

Longue vie et santé je vous aime.

Lamia

Dédicaces

Grace à dieu, le tout puissant, nous avons pu terminer ce travail que je dédie :

A mes très chers parents, ma chandelle de nuit et mon soleil du jour, qui sont toujours près de moi pour m'encourager, me soutenir, et me fournir tout le nécessaire, et qui se sont beaucoup sacrifiés pour que je puisse atteindre mes objectifs.

Que nulle dédicace ne puisse exprimer ce que je vous dois.

Vous êtes mon modèle de persévérance pour aller toujours de l'avant.

Là où je suis arrivée aujourd'hui c'est à vous Mes chers parents que je le dois.

Je souhaite que dieu vous préserve et vous protège et vous procure.

Longue vie et santé je vous aime.

Leiticia

Listes des tableaux

Tableaux	Page
Tableau 01 : structure de l'investissement	51
Tableau 02 : amortissement des investissement des années 01 à 04	52
Tableau 03 : amortissement des investissement des années 05 à 08	53
Tableau 04 : Bilan Actif	54
Tableau 05 : cout et financement projet	57
Tableau 06 : financement du projet durant 08 années	58

Listes des abréviations

ADS	Agence de développement social
ANDI	Agence nationale de développement des investissements
ANGEM	Agence national de gestion de micro crédit
ANSEJ	Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes
AP	Agence principale
CNAC	Caisse nationale de l'assurance chômage

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Aspects théoriques sur le microcrédit	
Section 01 : Historique et différents concepts de base.....	04
1- Historique.....	04
2- Concepts de base de microcrédit.....	08
Section 02 : les caractéristiques du micro crédit.....	12
1- Les objectifs du microcrédit.....	12
2- Les caractéristiques du microcrédit.....	13
Section 03 : types des microcrédits... ..	17
1- Les types du microcrédit.....	17
2- Les différents types d'organisation du microcrédit.....	18
3- Avantages et inconvénients du microcrédit.....	20
Conclusion.....	21
Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie	
Introduction.....	22
Section 01 : Impact socio-économique et financiers du micro crédit.....	22
1- L'impact financier du micro crédit.....	22
2- L'impact social du micro crédit.....	23
3- L'impact économique du micro crédit.....	24
Section 02 : La présentation des dispositifs du micro crédit en Algérie.....	25
1- Les dispositifs du microcrédit en Algérie.....	25
Section 03 : Le dispositif CNAC.....	33
1- Les missions de la CNAC.....	34
2- Les conditions d'éligibilité de la CNAC.....	34
3- Les avantages.....	35
4- La constitution du dossier CNAC.....	37
Conclusion.....	41
Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU	
Introduction.....	42

Section 01 : Présentation de l'agence CNAC Tizi Ouzou.....	42
1- Organigramme de la direction régionale de T.O.....	42
2- Le procédé suivi pour la création d'entreprise.....	42
3- Le dispositif de Soutien à la création et à l'extension d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans.....	45
Section 02 : Le micro crédit CNAC (étude de marché d'un élevage bovin).....	47
1- Etude du marché.....	47
2- Structure d'investissement.....	51
3- Amortissement.....	52
4- Le bilan d'ouverture.....	53
Section 03 : Cout et financement d'un projet micro crédit par CNAC.....	54
1- Définition du financement.....	54
2- Les types de financement.....	54
3- Cout et financement du projet cas CNAC.....	56
Conclusion.....	59
Conclusion générale.....	60

Introduction générale

Partout dans le monde, les pauvres sont exclus des systèmes financiers formels.

L'exclusion va de l'exclusion partielle dans les pays développés à l'exclusion totale ou presque totale dans les pays moins avancés (PMA).

N'ayant pas accès aux services financiers formels, les pauvres ont développé une grande variété d'arrangements financiers informels et communautaires pour répondre à leurs besoins financiers.

Le concept de finance informelle met l'accent sur l'absence de formes : ce sont des pratiques d'épargne et de crédit qui ne sont pas obligées de respecter un cadre ou un schéma fixé.

Les relations entre le débiteur et le créancier reposent sur la confiance, elles sont personnelles, non seulement parce que les partenaires se connaissent, mais parce qu'ils font affaire comme ils l'entendent.

Et si on a souvent l'impression que les uns et les autres procèdent de la même façon, ils décident toujours tous eux-mêmes, au moindre détail près.

En outre, au cours des deux dernières décennies, un nombre croissant d'organisations du secteur formel (non gouvernementales, gouvernemental et privé) ont été créés dans le but de répondre à ces mêmes besoins.

La micro finance est le terme qui en est venu à désigner de manière générale ces arrangements informels et formels offrant des services financiers aux pauvres.

Le prix Nobel de la Paix 2006 a couronné l'extraordinaire destin et le travail d'un homme qui a transgressé les préjugés économiques, politiques et religieux les plus tenaces en mettant en place une banque pour les pauvres.

En créant au Bangladesh la Grameen Bank, il a prouvé non seulement que le micro crédit fonctionnait avec une extraordinaire efficacité - plus de 95% des prêts sont remboursés mais aussi qu'il contribuait à redonner leur dignité à des millions d'hommes et surtout de femmes. Aujourd'hui, grâce à Muhammad Yunus et au micro crédit, plus de 10 000 institutions de micro finance sont réparties sur la planète - au Sud comme au Nord - et plus de 150 millions de familles pauvres ont enfin accès à des services financiers adaptés. Une authentique révolution mise en place par un visionnaire dont voici l'autobiographie.

Introduction générale

La création d'entreprise et l'entrepreneuriat sont reconnus comme un enjeu économique et social important, ils permettent de créer des emplois, d'innover et de s'épanouir au niveau individuel et surtout, entreprendre qui correspond à une valeur à développer au sein des entreprises.

Aujourd'hui, une nouvelle vision a été donnée aux PME, ces entreprises assurent une part considérable de la production, de la commercialisation, mais aussi de la recherche et de développement, leur contribution au développement local est plus forte.

La création d'entreprise par les jeunes attire aujourd'hui une attention particulière des instances locales, régionales, nationales.

Elle apparaît comme une solution stratégique performante pour répondre aux problèmes d'insertion et de chômage des populations et devient un enjeu majeur dans les politiques de promotion de la dynamique entrepreneuriale.

A partir de là, il est utile de signaler que le domaine de l'entrepreneuriat en Algérie est l'une des grandes priorités de la politique économique algérienne.

Donc les pouvoirs public sont désormais conscient de la nécessité d'encourager et de développer la culture entrepreneuriale, et ont assigné à des institutions publiques les tâches de concevoir des politiques spécialement ciblées sur l'entrepreneuriat.

A la fin des années 1980, l'Algérie se trouve confrontée à une crise économique à cause de la baisse des prix du pétrole et du dollar.

Cela a conduit l'Etat à prendre de nouvelles mesures études, dans le domaine de la recherche sur l'entrepreneuriat, relèvent la pertinence de l'entrepreneuriat pour le développement local qui favorise le dynamisme d'un développement social et solidaire.

L'entrepreneuriat consiste un moyen pour la résorption du chômage, il est devenu une nécessité pour l'intégration sociale pour l'entrepreneur et pour ses membres de famille.

La dynamique entrepreneuriale joue un rôle moteur dans le développement économique à travers une approche territoriale basée sur les initiatives locales par la valorisation des richesses d'un territoire donné.

Introduction générale

L'Algérie qui est un pays en voie de développement a mis en place ces dernières décennies différents programmes et actions pour réduire les inégalités sociales.

Le plus important reste la mise en œuvre à partir de 1996 de différents dispositifs (ANSEJ, CNAC, ANGEM), afin d'aider les chômeurs(es) à créer leurs propres micro-entreprises et d'assurer un revenu.

La création des petits projets et dans divers secteurs de l'économie a permis l'amélioration de l'activité économique (augmentation de la production, distribution des revenus, diminution du chômage ...

Pour ce faire, nous avons eu l'opportunité d'effectuer un stage pratique au sein de l'agence de la CNAC TIZI OUZOU.

Nous tenterons de répondre à la question suivante :

Dans quelle mesure le microcrédit dans le cadre de CNAC participe-il au financement en Algérie ?

De cette problématique se déclinent plusieurs questions :

1- Qu'est-ce que le micro crédit et micro finance ?

2- Quels sont les dispositifs du micro-crédit en Algérie et quelles sont les conditions d'accéder à la CNAC en Algérie ?

⊞ **Hypothèse :**

H1 : Le micro crédit est l'une des solutions pour la lutte contre le chômage et le développement territorial.

H2 : L'ANSEJ, ANGEM et CNAC sont les dispositifs les plus utilisées en Algérie.

Pour répondre à cette question, nous avons réalisé une étude de cas au niveau de la CNAC de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Introduction

Le microcrédit a été « inventé » par le professeur Yunus dans les années 70, au Bangladesh et qui consiste à prêter aux plus démunis de façon solidaire.

Ce système a été appliqué dans les milieux ruraux en premier lieu, après il s'est développé rapidement et a été transporté à travers le monde surtout dans les pays en voie de développement et même les pays développés.

Dans ce chapitre nous allons, en premier, essayer de mieux cerner les différents concepts de base de microcrédit, et dans un second temps, étudier ses spécificités et ses objectifs et en troisième nous allons présenter les types de micro crédits.

Section 01 : Historique et différents concepts de base

Dans cette section, nous allons procéder à un éclaircissement sur l'évolution et les différents aspects du Microcrédit.

1- Historique du Microcrédit

Dans le passé, mais aussi de nos jours dans certaines parties du monde, l'usage de la pratique du microcrédit est souvent lié à l'usure.

Cependant la question qui se pose, comment le microcrédit a-t-il évolué dans le monde ?

La naissance de Microcrédit

Le microcrédit prend un essor énorme dans les années 70 grâce au Muhammed Yunus, Professeur d'économie à l'université Chittagong qui a inventé et lancé le projet de microcrédit dans son pays natal Bangladesh.¹

Les premières opérations débutèrent en 1976 dans un village appelé Jobra où plusieurs personnes étaient terriblement endettés à des taux d'intérêt très élevés sous l'influence des usuriers qui leur prêtaient pour assurer une activité économique minimale, même ces gens fabriquent et vendent des petits objets, ils n'arrivent pas à générer un profit puisque une grande partie est utilisée pour le remboursement des prêts, donc cette situation ne permet pas alors aux gens de sortir du cercle vicieux et n'encourage pas le développement de leur niveau de vie.

¹ GRANDIN, Pascal., DHAFER, Saidane. La finance durable : une nouvelle finance pour le XIX siècle. Edition : revue bancaire, librairie, 2011, p.125.

Face à ce modèle économique, le professeur Yunus a décidé de laisser son université pour s'intéresser aux causes de la misère des villageois de Bengalie. Il dit : « Les gens mouraient de faim dans la rue et moi je continuais à enseigner d'élégantes théories économiques sans aucune prise avec la réalité. J'ai commencé à comprendre qu'il était très arrogant de prétendre avoir des réponses en restant dans une salle de classe et j'ai commencé à étudier le terrain ».²

Dans ce contexte, Muhammed Yunus propose de prêter des petites sommes d'environ 27dollar³ à ces pauvres pour ne pas s'endetter et se libérer de l'influence des prêteurs.

Ce projet de prêt d'argent aux plus démunis a donné des effets positifs et le professeur décidera de continuer cette voie avec l'appui des banques, mais le problème découvrerez que les banque ne prêtent pas d'argent aux pauvres qui n'offrent pas de garantie d'où la naissance de la « Grameen Bank » appelées également « banques des pauvres » qui prêtent aux gens rejetés du système bancaire traditionnel.

Cette idée de créer une banque pour les pauvres a provoqué une fabuleuse révolution qui touche le destin des millions d'individus qui vit en dessous de seuil de pauvreté puisque ces microcrédits ont permis d'améliorer les conditions de vie des pauvres qui commencent à exercer des petites activités tels que (le commerce, l'élevage, l'agriculture...)et retrouver un véritable travail. Selon Muhammed Yunus : « Tous les hommes sont capables de se prendre en main, de faire preuve d'imagination et d'esprit d'entreprise, à condition qu'on leur fasse confiance »⁴.

Expérience de la Grameen Bank (GB)

Le microcrédit a vu le jour sous la forme actuelle à travers la création de la Grameen Bank (« grameen signifie « rural » en bengali).La Grameen Bank est une institution financière indépendante fondée par MuhamadYunus dont le capital est contrôlé à 10% par le gouvernement et le reste appartient aux emprunteurs. LaGrameen Bank est une banque pour les pauvres et par les pauvres, et qui a pour but le changement de système bancaire traditionnel et rendre le crédit accessible à ceux qui sont habituellement exclus du système bancaire. Lancée sous la forme de projet pilote en 1976, devenue banque à charte en 1983.

² FABIUS, Laurent .Micro crédit, Micro entreprise pour la croissance et l'emploi .1ère éd. Paris : Edition Bercy, 2001, p.75.

³ ESTHER, Duflo .La politique de l'autonomie ; Lutter contre la pauvreté (II). Paris : Edition du seuil, 2010, p.17

⁴ Fabius ibid p 76

La Grameen Bank a étendu ses activités à 80275 villages en 2007, et a consenti des prêts à 7034 millions de membre (dont 97% sont des femmes).⁵

Au début, la Grameen Bank prête aussi bien aux hommes qu'aux femmes puisque les femmes étaient minoritaires en raison de la peur d'emprunter. Après 6 ans de son fonctionnement, les gestionnaires de la banque arrivèrent à équilibrer le nombre des clients et clientes, avec ces efforts le taux des femmes bénéficiaires des micros crédit a augmenté puisque ces dernières ont un profil idéal pour ce type de financement, en effet avec ce petit budget elles sont capables d'améliorer leur niveau de vie. Parmi les activités financées par la Grameen Bank sont celles qui emploient un bon nombre de main d'œuvre active à savoir : (L'élevage, l'agriculture, le commerce, les boutiques, les entreprises collectives, etc...)⁶.

Le fonctionnement d'obtenir un prêt selon la GB est fondé sur deux mécanismes à savoir : les groupes de solidarité et l'octroi des prêts sur la base de la personnalité, les emprunteurs forment des groupes de cinq dont chacun sera responsable de rembourser et qui devra être effectuée par les autres membres de groupe le mécanisme est simple un groupe de cinq personnes, évalue la viabilité des projets mais chacun assure le remboursement de son emprunt.

Au début deux emprunteurs parmi les autres reçoivent un prêt pour cinq semaines, dès que les cinq premières échéances sont remboursées, deux autres membre peuvent recevoir leur prêt, si les quatre membres ont bien remboursés leur prêt le dernier peut aussi recevoir son prêt.

Donc la promesse de crédits successifs, de montants croissants constitue une incitation à la discipline et à la responsabilité du groupe.

En effet, le modèle de la Grameen Bank est actuellement répandu dans plusieurs pays, à travers le monde. En Afrique, en Asie dans les ghettos de Chicago, dans les réserves indiennes et dans les régions du cercle polaire, on trouve des formules inspirées de la GB qui est adaptées au contexte local. L'expérience touche environ 60 millions de personnes dont 27 millions parmi les pauvres, ceux qui ont moins de un dollar par jour⁷.

⁵ Le site officiel de la Grameen Bank (en anglais) : www.Grameen-info.org.

⁶ Ibid., Le site officiel de la Grameen Bank.

⁷ -ESTHER, Duflo.Op.cit., p.18.

1-3- Le micro crédit dans le monde

Les initiatives de microcrédit, sur le modèle de la Grameen Bank au Bangladesh se multiplient à travers le monde , en effet le microcrédit s'est imposée auprès des organisations internationales, la banque mondiale et beaucoup d'institutions mondiales, donc le microcrédit a fait référence à tous les programmes de services financiers qui offrent des crédits aux personnes en situation d'extrême pauvreté, afin de leur permettre un travail autonome. En 2005 des organisations de micro crédit se sont rassemblées à Washington pour déclarer cette année comme étant l'année internationale de micro crédit par l'Assemblée générale des Nations Unies afin d'éliminer les obstacles qui excluent une part de la population d'une pleine participation au secteur financier.

Au sein de ce sommet les chefs d'Etats et de Gouvernements ont reconnu l'importance de ce système financier et la nécessité d'assurer l'accès des pauvres au service financier grâce à la micro finance et au micro crédit. Cependant l'année du microcrédit 2005 fixe comme objectifs⁸ :

- Accroître la sensibilisation du public et sa compréhension du microcrédit et du micro financement, et contribuer ainsi à l'atténuation de la pauvreté comme l'un des objectifs du développement millénaire ;
- Aider à développer des stratégies d'intégration du micro crédit aux systèmes financiers ;
- Permettre aux organisations de microcrédit d'être plus efficaces dans l'offre de crédit aux pauvres et de renforcer la capacité des donateurs et des gouvernements à soutenir ces organisations ;
- Etendre la portée des organisations de microcrédit et de micro financement, en encourageant les partenariats entre gouvernement, l'ONU, les secteurs privé et public et les institutions non gouvernementales.

Le microcrédit est plus difficile à mettre en œuvre dans les pays de l'Union européenne que dans les pays en voie de développement. Cependant en 2006 le secteur de micro crédit a été développé selon l'enquête effectuée par le Réseau Européen de Micro finance (REM) sur 110 institutions en Europe, les chiffres de cette enquête reflètent le nombre croissant d'acteurs en

⁸ Publié par le département de l'information des Nations Unies en coopération avec le Fonds d'équipement des Nations Unies et le département des affaires économiques et sociales de l'ONU/DPI/2359-Août 2004.

Europe et l'intérêt d'une grande variété d'acteurs de s'engager dans des activités de micro finance.

En Europe, nous avons notamment le sentiment que la rentabilité est beaucoup plus faible, à cause des coûts sociaux et fiscaux que les entreprises doivent supporter, une fois qu'elles sont intégrées dans le système classique⁹.

En 2006, le Prix Nobel décerné au Pr. Mohammed Yunus et à la Grameen Bank a apporté une reconnaissance internationale au secteur et a augmenté la visibilité de tous les acteurs.

2- Concepts de base de microcrédit

Afin de palier à la complexité que présentent les concepts de microcrédit, et dans le but de rendre ces derniers saisissables, nous avons conçu cet élément qui va cerner et expliquer ses différentes notions de base.

La notion de la micro finance

La micro finance est le terme générique englobant tous les outils financiers et leur environnement est destinés à faciliter le financement des très petites activités et rassemble un ensemble de mouvement qui fournissent aux pauvres des prêts, la possibilité d'épargner et, de plus en plus, un système d'assurance, un transfert d'argent, et tout autre produit financier adapté aux besoins et à la réalité des familles pauvres.

La micro finance est définie comme « la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier formel ».

La micro finance ne concerne pas seulement la lutte contre le chômage, nous devons aussi faire face à une précarisation croissante du travail salarié au développement des travailleurs pauvres qui n'occupent pas une activité qu'à temps partiel, la masse de la population intéressée par la micro finance s'étend donc au-delà des seuls personnes sans emploi¹⁰.

Selon plusieurs chercheurs et institutions chacun d'eux a une définition spécifique en fonction de ces objectifs de recherche, pour cela les définitions les plus importantes choisis sont :

Selon la banque mondiale : « la micro-finance consiste à offrir à des familles en situation de

⁹ FABIUS, Laurent. Op.cit., p.63.

¹⁰ FABIUS, Laurent. Op.cit., p.58-65

précarité économique un crédit de faible montant pour les aides à s'engager dans des activités productives »¹¹.

Quant à l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) définit la micro-finance : « comme étant : l'accès au financement de petits projets, portés par des personnes marginalisées qui aspirent à créer leur propre emploi, souvent par défaut d'autres perspectives professionnels et parce que l'accès aux sources traditionnelles est refusé »¹².

En général, la micro-finance permet aux personnes pauvres de capitaliser leur talent humain. Elle leur offre les moyens de développer leurs activités, de vivre de leur travail et de générer les ressources nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de leur famille.

Ainsi la micro-finance permet de relancer l'entrepreneuriat local et donc l'économie des zones touchées par un sinistre. Sur cela la micro-finance est un outil de développement à objectif humanitaire pour lutter contre la pauvreté en général, favorisé l'émancipation des femmes des pays en voie de développement, en particulier.

Une synthèse de ces définitions nous permet d'appréhender la Micro finance comme un moyen de développement économique permettant aux personnes à faibles revenus exclues du système bancaire formel, d'améliorer leur mode de vie, d'augmenter leurs revenus, en leur offrant un ensemble de services financiers tels que : l'épargne, le crédit, l'assurance, le transfert d'argent, etc.

Elle se définit donc par : ¹³

- Sa cible : les populations défavorisées (pauvres) exclues de l'accès aux systèmes financiers classiques ;
- Son objet : un instrument de lutte contre la pauvreté (instrument parmi d'autres, utilisé en soi ou intégré dans un projet ou programme);
- Ses fonctions financières d'épargne, de crédit, d'assurance, de coffres développés en dehors du système financier formel ou bancaire classique ;

¹¹ LAROUCSI, Houda. Microcrédit et lieu social en Tunisie ;la solidarité institué .Paris:Karthala, p.29

¹² OCDE. Les orientations nouvelles de l'aide en faveur des micros entreprises. Paris : Organisation de coopération et développement économique, 1993, p.23.

¹³ SERVET, Jean-Michel. La micro finance au milieu rural et pour l'agriculture dans un contexte de financiarisation globalisée.in : Morvan-Roux. Paris :Economica, 2008, p.120.

Sa visée : le développement et/ou la création d'activités économiques rentables et pérennes, ainsi que l'accroissement des ressources des ménages.

La notion du Microcrédit

Le microcrédit est un petit prêt (micro : petit, crédit : prêt) octroyé aux personnes rejetés de crédit classique, de droit commun de crédit.

C'est un crédit social puisqu'il est adressé justement aux personnes qui n'ont pas de garantie et qui ne peuvent pas obtenir un crédit. De ce fait, le microcrédit est défini par plusieurs chercheurs et institutions et chacun d'eux a une vision spécifique en fonction des objectifs de recherche.

Pour cela les définitions les plus importantes choisies sont : Selon Francis Mayer : « le microcrédit est avant tout un crédit et doit donc être remboursé.

Bien souvent, le principal problème que rencontre l'emprunteur est moins celui du coût du crédit que celui de l'accès au crédit. Il importe par l'emprunteur d'apprendre à connaître la valeur de l'argent ».

Selon Jean Michel Servet : « le microcrédit se définit comme une entreprise de cinq (5) salariés au plus ».

Selon Vincent : « le microcrédit est donc une somme relativement petite prêtée aux individus, il est lié à l'activité des travailleurs du secteur informel ».

Selon Maria Nowak : « le microcrédit correspond à des prêts de faible montant destinés à des personnes à bas revenus, généralement exclues des banques parce que leur solvabilité est considérée comme insuffisante et / ou parce que les coûts de gestion de tels prêts sont jugés trop élevés. Ces prêts doivent leur permettre de créer ou de développer des micro-entreprises ou des activités génératrices de revenus ».

Cette définition est très satisfaisante puisqu'elle permet de prendre en compte toutes les caractéristiques du microcrédit.

Elle tient compte également à la fois de microcrédit pratiqué dans les pays en développement et de celui dans toutes ces définitions, nous remarquons que les auteurs ont mis l'accent uniquement sur les micro-entreprises.

Le prêt doit être accordé en vue de la création d'une micro-entreprise ou d'entreprendre une activité génératrice de revenus.

Il ne faut pas parler sèchement du microcrédit, mais de dire expressément qu'il s'agit de microcrédit professionnel. Un autre auteur, Michel Lelart, semble avoir une vision assez large du microcrédit, mais sa définition est plutôt une description détaillée des caractéristiques du microcrédit qu'une définition à proprement parler.¹⁴

Il a pu ainsi rédiger : « il s'agit d'un petit crédit, d'un montant peu élevé, sensiblement inférieur au crédit qu'une entreprise ou un ménage peut solliciter d'une banque.

Ce crédit est demandé par des personnes qui disposent d'un revenu relativement bas ; il est le plus souvent sollicité pour développer une activité génératrice de revenu, qu'il s'agisse d'une ancienne activité que l'on voudrait étendre ou d'une nouvelle que l'on voudrait créer.

Enfin, l'emprunteur ne dispose d'aucune garantie à offrir car il possède peu de chose et n'est pas sans doute propriétaire ni du logement qu'il occupe, ni la terre qu'il cultive.

La seule garantie qu'il peut offrir est de nature sociale.

Il peut constituer un petit groupe dont tous les membres se connaissent et peuvent s'engager solidairement ».¹⁵

La notion de la micro-entreprise

Les micro entreprises sont génératrices d'entreprises, de production et de revenu, elles constituent un trait d'union qui favorise et intensifie le développement du secteur rural, du secteur des grands entreprises et du secteur extérieur, et elles contribuent à élargir la participation des pauvres et des femmes, notamment au cours de la dernière décennies les avantages offerts par les micro entreprises les contraintes et les problèmes auxquels elles sont confrontées et les projets et programme d'aide au développement de ces entreprises qui ont réussi ou échoué, ont été l'objet d'une abondante littérature qu'a encore grossi récemment par suite de l'intérêt accru porté à ce secteur par les pays en développement la promotion des micro entreprises répond à un nombre des priorités en matière d'aide qui sont dessinées dans la période qui a suivi la crise¹⁶.

¹⁴ FABIUS, Laurent. Op.cit, p.63.

¹⁵ FABIUS Laurent.Op.cit., p.65.

¹⁶ THESMAR,David.,TRAINAR,Philips.Le financement des PME.Paris :Edition la doc,2009,p.36.

Nous pouvons dire aussi que la micro entreprise concerne toute les unités à faible capital investi, et emploi des employés qui ne dépasse pas 10 personnes, et qui sont généralement peu qualifiées et partiellement ou totalement hors de règles administratives ou légale¹⁷.

Section 02 : Les caractéristiques du microcrédit

Dans cette section nous allons étudier les différentes caractéristiques et institutions qui gèrent le micro crédit et ces différents objectifs dont nous allons voir ci-après.

1- Les objectifs du microcrédit

Nous pouvons assigner au microcrédit les objectifs suivants¹⁸ :

Les objectifs économiques

Le microcrédit contribue à l'accroissement des revenus, cette augmentation à des effets positifs sur le niveau de la consommation d'une part qui sert directement à accroître la consommation , les effets sur la consommation peuvent être immédiats, tandis que les autres effets ne se manifestent pas parfois qu'à long terme par exemple , la réduction de la vulnérabilité résultant de l'accroissement à court terme des achats de nourriture et après une période on peut avoir des effets à long terme sur la situation des pauvres ruraux.

Comme les clients de micro crédit sont des pauvres, ils emploient leur revenu additionnel pour améliorer leur alimentation et leur habitation et se procurer d'autres biens essentiels. Et d'autre part l'effet sur l'épargne dans ce cas les clients du micro crédit accroissent leur épargne, soit parce qu'ils sont obligés de constituer une épargne pour obtenir un crédit, soit parce qu'ils peuvent économiser une partie de leurs revenus, cela leur permet de lisser leur consommation, d'investir dans des activités rémunératrices et de se prémunir contre les infortunes.

Des études ont montré que la pluparts de ces épargnes sont effectivement affecté par des investissements comme l'amélioration de logement et l'achat d'actifs productifs.

Nous pouvons dire que le crédit permet d'entreprendre ou de développer des activités et aussi la modification des méthodes de production par l'acquisition d'intrants améliorant le

¹⁷ GUYOT, Marc. Introduction à la microéconomie des entreprises. Paris : Edition Dunod, 2002, p.54

¹⁸ LOUGGAR, Rosa. Impact du microcrédit sur le développement économique : cas ANGEM de Tizi-Ouzou. Mémoire de magistère, Monnaie Finance Banque. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. FSEGC, 2011, p.15

rendement, ces transformations aboutissent à la création de l'emploi pour les emprunteurs qui peuvent accroître leur production grâce à l'utilisation de nouvelle technologie.

1-3 Les objectifs sociaux

L'objectif principal du microcrédit est la lutte contre la pauvreté en accroissant les revenus par des petites sommes à des personnes considérées comme non solvables et il s'avère efficace de génération de revenu et contribue à l'autonomisation des personnes et surtout les femmes, en leur donnant accès au capital et en permettant un revenu de façon indépendante. Cependant le microcrédit est considéré comme un moyen de stabilisation social à travers ses objectifs tels que la lutte contre le chômage qui permet à certains chômeurs d'augmenter leurs fonds propres par la création des micro entreprises on octroyant des microcrédits accompagnés d'une assistance technique à travers les organismes du microcrédit qui influence d'une manière positive sur la création de richesse. Cette richesse permet à l'Etat d'accroître ses ressources budgétaires, prélevant des impôts et d'alléger le poids d'investissement social.

1-3 L'objectif spatial

Le microcrédit permet l'encouragement de développement des systèmes locaux de production à travers :

- La création d'une pépinière de micro entreprise dans les différents secteurs d'activité, chose qui stimule le niveau de développement local à l'occasion des nouveaux investissements et de la dynamique de création d'emploi ;
- Les paiements des charges fiscales qui serviront dans la réalisation du projet d'utilité publique.
- L'encouragement de pareilles initiatives peut, sous certaines conditions, freiner substantiellement les flux migratoires que ne cessent de supporter certains urbains, dès - lors que les populations trouveront sur place l'occasion de créer leurs activités.

2- Les caractéristiques du microcrédit

Se distinguant des crédits classiques octroyés par les banques commerciales, les microcrédits et même s'ils diffèrent d'une institution de microcrédit à une autre et d'un pays à un autre, disposent de caractéristiques communes ; généralement, tout microcrédit est un prêt de faible

montant, à durer de remboursement courte, octroyé à un pauvre souvent une femme qui n'a pas de garanties matérielles pour monter une activité génératrice de revenu.

Un système reconnu à l'échelle mondiale

Le microcrédit est considéré par l'organisation des Nations Unies comme un outil majeur de développement.

L'organisation a déclaré en 2005 ; année internationale du microcrédit, dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement.

Le rapport de la banque mondiale faisant état des statistiques suivantes :

- Le nombre de bénéficiaires est estimé à 500 millions sur 3 milliards de personnes qui y nécessitent ;
- L'Asie et le Pacifique totalisent 83% des comptes, ouverts dans les pays en développement, ce qui représente 17 comptes pour 100 habitants ;
- Au Cambodge, cela concerne 400000 personnes ;
- 18 000 nouveaux comptes sont ouverts chaque année au Kenya ;
- Toutefois, c'est en Amérique latine et en particulier en Bolivie que le système connaît un essor formidable, ce pays apparaît comme un des pays les plus avancés et les plus compétitifs en la matière.

Le 13 Octobre 2006, le prix Nobel de la paix a été conjointement attribué à Muhammad YUNUS et à la GB. «Une paix durable ne peut pas être obtenue sans qu'une partie importante de la population trouve les moyens de sortir de la pauvreté », a déclaré le président du comité Nobel, France : Maria Nobel de la paix à Muhamad YUNUS et se réjouit ainsi de la reconnaissance portée au microcrédit.

Des bénéficiaires souvent féminins

Au Bangladesh, 97% des bénéficiaires directes des prêts de la GB sont des femmes, contre 74% au niveau mondial.

Touchant des secteurs faiblement capitalisés employant souvent une main d'œuvre féminine, le microcrédit a pu être présenté comme un levier de revalorisation de la condition de la

femme dans les pays en voie de développement, d'amélioration directe de leur sort (et de celui de leur famille) et comme un facteur d'évolution profonde des sociétés par le rééquilibrage qu'il induit entre les sexes.

Selon l'anthropologue Aminur Rahman, cité par Gilbert, des femmes interrogées en 1999 au Bangladesh attribuaient cette préférence de genre à des différences comportementales, les femmes étant supposées rembourser mieux que les hommes pour des questions d'honneur, alors que la raison avancée par les institutions de micro-finance (IMF) du pays visait à favoriser leur émancipation.

Il relève toutefois le double discours de la GB, qui contrairement employait majoritairement des hommes, en raison d'une croyance des salariés mâles qu'elles seraient moins compétentes. Gilbert indique que des études postérieures, notamment celle de FernanaNaz, font état d'une avancée vers l'émancipation, même si elle est toutefois consciente que ces emprunteuses sont en route vers l'empotement, il reste du chemin à faire.

Les taux d'intérêts

Le microcrédit est réputé être onéreux contrairement aux crédits classiques offerts par le système financier traditionnel. Or, la différence du coût entre le crédit et le microcrédit n'est pas liée au risque associé au financement des populations pauvres, car le taux de remboursement des emprunteurs, quoique pauvres ou au chômage, remboursent leurs emprunts dans une bonne proportion. Les taux d'intérêts des micros prêts sont assez élevés et s'expliquent par le risque de non remboursement, la quantité des prêts accordés, le faible montant des prêts, le coût des opérations et de traitements des prêts. Ils dépendent aussi de la réglementation locale sur le plafonnement des taux d'intérêt et du positionnement de l'institution (l'institution à vocation sociale ou commerciale) etc.

La courte durée de remboursement

Les microcrédits octroyés par les IMF (Institutions de Micro-finance) sont des crédits à court terme, la réussite des programmes de microcrédit revient essentiellement à cette caractéristique, car avec des échéances proches, les difficultés de remboursement sont détectées tôt, ce qui facilite le recouvrement.

les remboursements sont très rapprochés, le plus souvent hebdomadaires mais ils peuvent être aussi mensuels, ou même journaliers.

Le montant faible du microcrédit

Parmi les causes de l'exclusion bancaire des pauvres est le fait qu'ils sollicitent des montants faibles. Ces derniers ont des besoins monétaires modestes en raison de leur situation précaire qui ne leur permet pas de penser à de grands projets car ils sont certains que personne n'acceptera de leur accorder un montant élevé.

Le montant du microcrédit diffère d'un pays à l'autre, selon le pays et l'activité visée, en Europe ce type de crédit pourra osciller entre une centaine d'euro à quelque millier d'euro, alors que dans les pays en voie de développement, sa valeur peut être inférieure à une vingtaine de dollars.

La France, la première plateforme de réflexion en Europe (Convergences) estime que le montant du prêt moyen en Afrique s'élevait à 425 dollars, le deuxième plus bas après l'Asie du sud avec 220 dollars.

Le montant du microcrédit varie aussi au sein d'un même pays. Cela peut se faire selon les institutions prêteuses ou selon les bénéficiaires.

Les bénéficiaires ayant déjà remboursé un prêt dans les conditions préalables peuvent solliciter un montant plus élevé, le motif pour lequel il demande le prêt ou bien en fonction de leurs historiques de remboursements

La clientèle

Les dispositifs de microcrédit ciblent une catégorie bien spécifique, toute personne ayant un revenu faible et exclu du système bancaire classique, car celle-ci ne répond pas aux exigences des institutions financières formelles (document d'identification, garanties, dépôts minimum, etc.).

Le microcrédit répond alors aux besoins de financements des clients souhaitant monter une activité génératrice de revenu mais ne disposant pas d'assez de fonds.

Les femmes représentent 70% des pauvres dans le monde (selon le réseau international francophone pour l'égalité des femmes et des hommes dans le développement), sont désavantagées en matière d'accès aux produits financiers notamment les crédits, car les banques préfèrent souvent opérer avec les hommes et les entreprises.

Mais le microcrédit cible beaucoup plus les femmes que les hommes. Cette préférence pour une clientèle féminine peut être expliquée par :

- Les femmes sont plus touchées par le phénomène de la pauvreté.
- Les femmes sont réputées à être meilleures remboursées que les hommes.
- Les femmes font profiter leurs foyers des prêts qu'elles reçoivent en contribuant ainsi au bien-être de la famille.

Section 03 : Types du microcrédit

Cette section nous présente les types du microcrédit ainsi ses avantages et inconvénients

1- Les types du microcrédit

Par ailleurs, on peut distinguer divers types de microcrédit à savoir :

1-1 Le microcrédit à base de crédit productif et non productif

Ils se figurent comme suit :

Le crédit productif : Ce sont des services financiers orientés vers les catégories pauvres qui investissent dans les micro-entreprises.

Le crédit non productif : C'est des crédits destinés aux groupes marginaux qui sont davantage préoccupés par la satisfaction des besoins de base tels que les aliments, les médicaments, le logement, l'éducation, etc.

La tendance bancaire et la tendance développement

Elles se présentent comme suit :

La tendance bancaire : Le crédit est une opération stricte et sérieuse qui doit être remboursé et le risque doit être couvert par des garanties matérielles (bâtiments, équipement, stocks, etc.), le taux d'intérêt doit couvrir au moins les coûts de gestion et les risques et aussi essayer de dégager un profit.

La tendance développementaliste : Le crédit est un instrument mis en application pour atteindre plusieurs objectifs, essentiellement ; la distribution du crédit rapidement et à un maximum d'exploitations agricoles, puisque le crédit a des effets positifs sur l'adoption des innovations sur la production agricole, et sur la diversification des produits et des services.

Dans une telle situation, le taux de remboursement n'est pas propriétaire devant les taux d'intérêts qui doivent être les plus bas possibles.

Le microcrédit social et le microcrédit professionnel

Le microcrédit social : C'est un crédit qui touche généralement aux besoins des micro-entrepreneurs, mais qui vise en premier lieu les demandeurs les moins touchés par la pauvreté. On peut dire que c'est une aide sociale permettant l'insertion des démunis, destinée à soutenir des projets personnels, en finançant des besoins spécifiques tel que l'accès au logement ou pour surmonter les dépenses consécutives dues à des accidents de la vie comme les problèmes de santé.

Le microcrédit professionnel : L'intérêt de ce type de crédit est la création d'entreprises par des personnes en difficulté, il soutient les microprojets groupés, sans demander de garanties mais exige toujours une certaine solidarité entre les bénéficiaires. C'est une astuce qui sert de liens sociaux pour créer une garantie sociale, elle incite les emprunteurs à rembourser leurs prêts dans la période prévue et de constituer un moyen efficace pour former un historique de crédit au sein des membres bénéficiaires.

2- Les différents types d'organisation du microcrédit

2-1 Les caisses locales d'épargne de crédit et les tontines

Les tontines sont la forme traditionnelle la plus efficace de l'épargne et du petit crédit. Tout comme les caisses locales et mutuelles, elles ne sont pas reliées à de grandes organisations ni aux banques, elles agissent de façon autonome pour un groupe de villages ou un quartier urbain. Elles reçoivent l'épargne de leurs membres et fixent elles-mêmes les taux d'intérêt, sans tenir comptes des lois et du marché financier, leur rôle et leur fonction sont essentiels. Elles répondent parfaitement aux besoins locaux et les remboursements sont excellents, car tout le monde se connaît et il n'existe que peu de risque. Le mot tontine vient de Lorenzo tonti, banquier napolitain qui proposa ce système à Mazarin au XVII^e siècle. Chaque souscripteur verse une somme dans un fonds et touche les dividendes du capital investi.

Les premières tontines asiatiques sont apparues dès le II^e siècle après Jésus-Christ.

La définition de Boumian ne se résume pas qu'à l'aspect financier. Elle englobe aussi les services et les biens.

Les systèmes nationaux d'épargne et de crédit

Sont organisés pour obtenir davantage de crédit que les possibilités créent par leur épargne et répondre ainsi à la demande locale ou pour placer les épargnes non prêtées, ils ont constitué des unions et des fédérations quelque fois puissantes à l'exemple de l'APRACA (Association de crédit agricole de l'Asie et du pacifique) et l'AFRACA (Association Africaine de Crédit Agricole). Ces unions et fédérations représentent des millions de membre, plus particulièrement des milieux des paysans, fonctionnaires et petits commerçants. Elles sont bien créées dans leur milieu et sont organisées en mutuelles de type Raffines pour courir leurs risques. Elles font un effort important de formation de leurs gestionnaires souvent issus des caisses locales et de leurs membres.

Les fondations et ONG, gestionnaires de micro crédit

Elles sont créées pour distribuer et gérer le micro crédit en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Ces organisations agissent comme des intermédiaires entre les financeurs et les demandeurs de crédit, isolés ou organisés en petit groupes professionnels. La diminution des dons de l'aide internationale pour financer à fonds perdus des prêts de développement et le transfert de ces dons vers des prêts ou des fonds de prêts aux ONG du sud ont souvent facilité, en Amérique latine en particulier, la création de « fundacion del Desarrollo », devenues gestionnaires de crédits accordés aux producteurs ou commerçants locaux du secteur informel des grandes villes.

Ces fondations et ONG ont joué par le passé et jouent encore actuellement un rôle essentiel dans le développement du micro crédit. Ces organisations se sont professionnalisées et offrent actuellement des services d'intermédiation financière de grande qualité, proche des bénéficiaires désireux de les aider à progresser, ces fondations et ONG, sont des agents indispensables pour le bon fonctionnement du micro crédit dans le sud et à l'heure actuelle dans les pays de l'Europe de l'est et certains secteurs des villes d'Europe et d'Amérique du nord.

Les banques de micro crédit

Depuis quelques années, on a assisté à l'apparition d'institutions financières formelles et banques qui sont spécialisées dans l'activité du microcrédit. Elles se sont orientées vers le microcrédit, en raison de l'accroissement important de la demande du microcrédit, de la part

des petits producteurs et des micros entrepreneurs. Ainsi, les professionnels du micro crédit se sont donnés les instruments financiers et les institutions nécessaires pour attirer et gérer l'épargne des populations et souvent des clients auxquels ils accordent du crédit, et pour bénéficier des lignes de crédit ouvertes par les banques internationales de développement ou les Agences de coopération.

3- Avantages et inconvénients du microcrédit

3-1 Les avantages

Nous pouvons citer : ¹⁹

- Une exonération totale de l'impôt forfaitaire unique IFU durant une période de 3 ans.
- Une exonération de la taxe foncière sur les constructions servant à l'activité exercée pour une durée de trois ans
- Son exemptées de droit mutation, les acquisitions immobilières à effectuer par le promoteur, en vue de la création d'activités industrielles,
- Un abattement de l'impôt forfaitaire unique, dus à l'issus de la période des exonérations, pondant des premières années d'impositions.
- Le micro crédit encourage le lancement et le développement du micro projet au niveau local dans des secteurs aussi divers que l'artisanat, les associations des femmes, le financement de l'économie ou encore la protection sociale.

Les inconvénients

Les inconvénients du micro crédit sont les suivants :

- Des petits prêts avec des taux d'intérêts plus élevés que le financement formel.
- Lorsque le micro crédit est mal utilisé, il peut conduire au surendettement des personnes qui sont déjà en situation précaire.

¹⁹ IOUDARENE SABAH op cit page 19

Conclusion

Les éléments fondamentaux de la micro finance et du microcrédit ont été présentés dans ce chapitre, qui était divisé en trois sections. Bien que les concepts remontent dans le temps, les objectifs principaux du microcrédit sont fondamentalement les mêmes, à savoir aider les personnes qui ne sont pas solvables aux yeux du système financier à obtenir de petites sommes d'argent qu'elles peuvent utiliser pour créer des entreprises et participer à des activités économiques, réduisant ainsi la pauvreté.

Introduction

Ayant compris le rôle que peuvent jouer les petites et moyennes entreprises dans l'absorption du chômage et la création de la richesse, l'Etat algérien a engagé des politiques en faveur de ces entreprises en créant des institutions de soutien à la création et au développement des PME. A cet effet, l'Algérie a adopté le microcrédit à partir de l'année 1999, comme instrument de lutte contre la pauvreté par le biais de l'agence du développement social (ADS). Par ailleurs, cinq années après, une autre structure d'octroi de microcrédits à savoir l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), après le constat d'échec de l'ADS qui n'a pas pu mettre en place un dispositif efficace ce qui s'est traduit par un taux de remboursement faible. A cette agence de récente création, 2004, il faut adjoindre l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) pour compléter le paysage public des structures destinées à l'insertion économique des populations n'ayant pas accès aux services bancaires.

Tous ces dispositifs montrent que la lutte contre le chômage avec un degré moins la pauvreté restent pour l'Etat des domaines réserves.

Dans ce chapitre nous allons voir les différents dispositifs du microcrédit en Algérie.

Section 01 : Impact socio-économique et financiers du micro crédit

Evaluer l'impact du micro crédit est une nécessité aussi bien pour ceux qui financent les investissements que pour prouver que l'outil est une alternative sérieuse pour la lutte contre la pauvreté et les différentes formes d'exclusion.

1- L'impact financier du micro crédit

Le micro crédit permet la fourniture des services financiers de proximité, il apprêterait une réponse appropriée aux emprunteurs solvables ne parvenant pas à accéder au crédit bancaire.

Le micro crédit est de fait un outil de lutte contre l'une des composantes de l'exclusion du crédit. Le micro crédit participe à plus long terme à l'inclusion bancaire des emprunteurs. En effet, si ces derniers démontrent qu'ils sont capables de rembourser ces micro crédits, les banques devraient logiquement être amenées à reconsidérer leurs réticences à leurs égards et à leurs ouvrir les portes de leurs agences.

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

Ces micros crédits pourraient même assainir leur situation financière et à travers de l'accompagnement mis en place, améliorer leurs compétences bancaires. Ces micros crédits auraient alors le pouvoir de rapprocher les banques et ces clients potentiels en s'attaquant à leurs difficultés respectives.¹

2- L'impact social du micro crédit

Les impacts sociaux du micro crédit sont les suivants : l'autonomisation des femmes et le renforcement du lien social.

L'autonomisation des femmes

Parler du micro crédit renvoi d'emblée à l'attribution des prêts de faibles montants remboursables et servant à financer une activité économique rémunératrice et durable à destination des personnes exclues des systèmes de financements classiques et modernes.

La micro finance englobe le micro crédit qui se limite à l'octroi de crédit aux pauvres, les femmes sont les plus pauvres à travers le monde, elles souffrent de discrimination. En effet, dans la plupart des pays, le salaire d'une femme se situe entre 70% et 90% de celui d'un homme.

On peut définir l'autonomisation des femmes comme le processus complexe d'accession des femmes à une pleine participation à la vie civile, politique, sociale et économique.

Les objectifs visés sont multiples² :

Augmenter leurs revenus et faciliter leur indépendance financière, stabiliser et professionnaliser leurs activités entrepreneuriales, ou encore favoriser leurs capacités d'auto organisation qui est un moyen pour augmenter l'autonomie et la liberté réelle des femmes.

La micro finance peut également prendre en considération le profil socio-économique des femmes bénéficiaires, sans toutefois empêcher l'accès progressif des pauvres au secteur formel.³

¹ G. Gloukoviezzoff, N. Rebière, « Micro crédit contre pauvreté », Les éditions de l'Atelier/ Editions ouvrières, Paris, 2013, P 57.

² A. Sali, « Les stratégies et initiatives des femmes dans le secteur de la micro finance », Thèse de Doctorat, 2012, P.89

³ Idem p.89

Le renforcement du lien social

Le programme de micro crédit permet de mobiliser les communautés et de promouvoir la participation.

La méthode utilisée consiste à demander la participation des emprunteurs, ces derniers doivent se réunir en groupe pour pouvoir emprunter. Cette action permet de renforcer le lien social entre les emprunteurs.⁴

3- L'impact économique du micro crédit

Les impacts économiques du micro crédit sont les suivants : l'accroissement de revenus et l'impact significatif sur emplois.⁵

L'accroissement de revenus

La micro finance permet d'augmenter les revenus des emprunteurs.

Ces micros crédits permettent une augmentation du revenu et une amélioration des conditions des pauvres. Le micro crédit a un impact positif sur le revenu des ménages, l'amélioration de l'habitat et l'augmentation des dépenses alimentaires.

Le but essentiel des programmes de micro crédit est de lutter contre la pauvreté, en accroissant les revenus des emprunteurs pauvres.

En outre, la possibilité de diversifier les revenus est importante, en particulier pour les ruraux pauvres, qui sont tributaires de l'agriculture et exposés aux variations climatiques et aux cycles agricoles. La diversification des revenus peut provenir de l'introduction de nouvelles activités agricoles ou de l'introduction ou du développement d'activités non agricole.

L'impact significatif sur emplois

⁴ <http://microfinance.dz>.

⁵ A. Saidani, AB.sid, « Le micro crédit : Etat des lieux dans la wilaya T-O », Mémoire de fin d'étude, Sciences Commerciales, Option finance, Ummto, 2010/2011, P 28.

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

La place importante du secteur informel et la montée du chômage grandissant constituent des facteurs du développement du microcrédit.

En marge de l'économie « classique », il y a une économie souterraine composée d'une multitude de petites activités informelles génératrices de revenus.

Cette économie informelle a été créée en majeure partie à cause du poids excessif des charges qui pèsent sur les entreprises aussi bien quant à leur création que durant leur existence. Ainsi plutôt que de créer légalement une activité et ne pas réussir à générer des revenus convenables pour vivre.

Certains préfèrent la clandestinité, ce qui ne facilite jamais les études d'évaluation. Cette tendance empêchait la création de nombreux emplois. Pour favoriser la croissance, il serait important d'intégrer ces activités dans l'économie, afin de leur permettre de se développer. Pour cela, en dehors du microcrédit, il faut des mesures fiscales encourageantes.⁶

Un autre facteur en faveur du microcrédit est celui du problème du chômage et de l'exclusion qui ne cesse pas d'augmenter.

Ces chômeurs sont à l'origine de la création de plus de 30% des petites entreprises.

Les programmes du microcrédit sont considérés comme bien souvent un moyen de contribuer à la réduction des pauvretés au moyen de la création des activités génératrices de revenus. Ils contribuent aussi bien à la création des emplois indépendants que des emplois salariés.

Section 02 : La présentation des dispositifs du micro crédit en Algérie

1- Les dispositifs du microcrédit en Algérie

L'objectif de ces dispositifs est d'inciter les chômeurs ou les sans-emplois à créer leur entreprise pour favoriser leur retour à l'emploi.

Ces dispositifs peuvent prendre plusieurs formes, les principales étant: la Caisse Nationale D'assurance Chômage « CNAC »,

Dispositif de soutien à l'emploi des jeunes « ANSEJ », Agence Nationale de Développement des Investissements « ANDI » l'Agence Nationale de Gestion du Micro crédit « ANGEM ».

⁶ A. saidani, AB.sid, Op.cit ,P 29.

Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

Depuis sa création en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale, (sous tutelle du ministère de l'emploi, du travail et de sécurité sociale) ayant reçu pour vocation d'atténuer ou « amortir » les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs de travailleurs salariés du secteur économique décidés en application du plan d'ajustement structurel (PAS),

Mission de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)

La CNAC a connu différentes étapes dans son parcours, toutes caractérisées à chaque fois par la prise en charge de missions nouvelles qui lui sont confiées par les pouvoirs publics :

a) L'indemnisation du chômage

L'indemnisation du chômage est la première mission de CNAC dès sa création en 1994, par la mise en application du régime juridique d'indemnisation du chômage (N° 94-11 du 26 mai 1994) au profit des travailleurs salariés ayant perdu involontairement leurs emplois pour des motifs économiques, d'après les statistiques parmi les 189.830 allocataires pris en charge, 176.769 (soit 94 pourcent du total des allocataires admis) ont épuisé leur droit à la fin de 2006.

La plus grande partie des entrées à l'assurance chômage s'étant produite entre 1996 et 1999, période de mise en œuvre intensive des mesures prévues par le PAS.

b) Mesures actives

A partir de 1988 et jusqu'en 2004, la CNAC met en œuvre, les mesures actives destinées à la réinsertion des chômeurs allocataires à savoir l'aide à la recherche d'emploi et l'aide au travail indépendant par un personnel spécialement recruté et formé, et dans des centres dotés d'infrastructures et d'équipement également destinés à cette fin.

c) L'aide à la création d'activité pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans

Dans le cadre du plan de soutien à la croissance économique (PSCE) et de l'application du programme du président de la république consacré à la lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC s'est employée en priorité à la mise en œuvre du décret exécutif N° 04-02 du 3 janvier 2004 modifié et complété par le décret exécutif N°106158 du 20 juin 2010 fixant les conditions et les niveaux d'aides accordées aux chômeurs promoteurs, âgés de 30 à 50 ans.

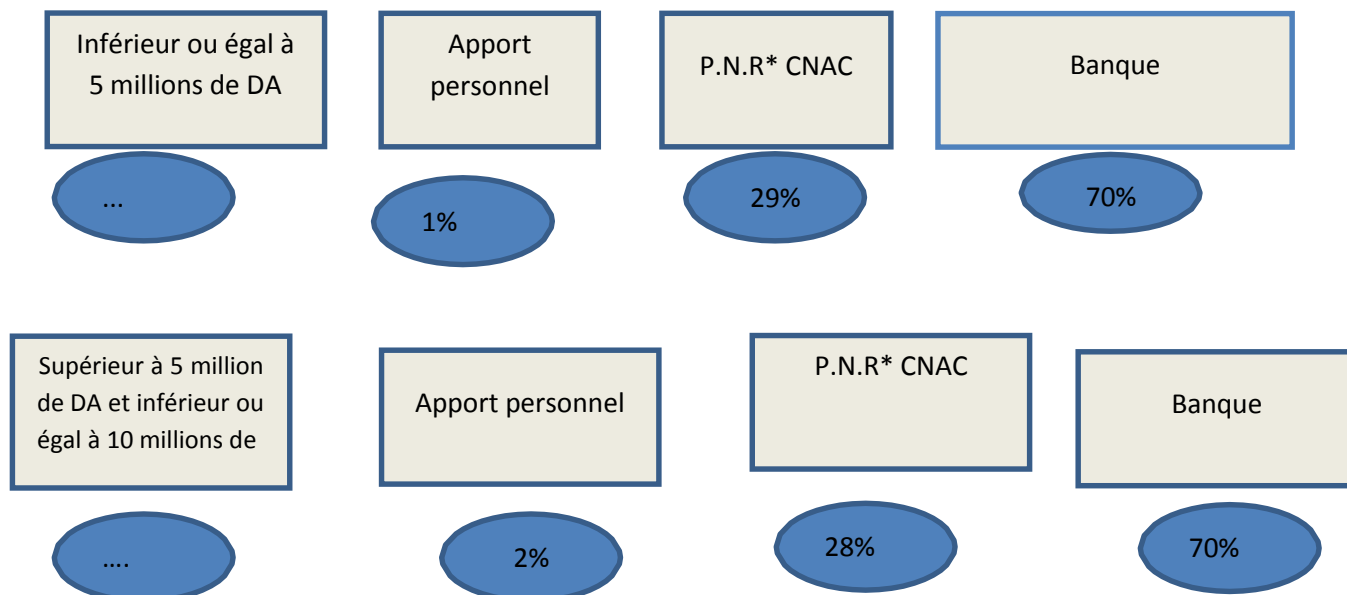
Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

Mode de financement

Figure n°01: Le mode de financement est triangulaire de la CNAC

Le mode de financement est triangulaire et se présente selon 2 niveaux comme suit :

Niveau 01 :



Niveau 02

Présentation de L'ANADE (ex l'ANSEJ)

ANSEJ a été Créée en 1996, c'est le dispositif le plus important en Algérie et le plus sollicité. L'ANSEJ est un organisme doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière destinée au soutien et à l'emploi des jeunes chômeurs âgés entre 19 et 35 ans (quand le projet génère plus de 03 postes d'emplois y compris celui de gérant, l'âge limite pourra être porté à 40ans) en leur offrant des avantages fiscaux et financiers pour la création d'emplois.

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) devient «l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat» par abréviation « ANADE ».

le changement de dénomination et les nouvelles missions de l'agence sont fixés dans le décret exécutif correspondant au 22 novembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'agence nationale

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

de soutien à l'emploi des jeunes, et changeant sa dénomination, qui vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel.⁷

L'ANADE a adopté un mode d'organisation adapté à sa mission d'accompagnement des jeunes porteurs de projets en relation avec leur environnement économique et social.

L'organisation mise en place est centrée sur l'accompagnement et favorise l'initiative locale.

La Direction Générale s'attache à développer des activités en matière d'engineering des processus et des méthodes d'accompagnement et de formation. Au niveau local, la mise en œuvre du dispositif est assurée par les agences installées au niveau de chaque wilaya, auxquelles sont rattachées des antennes implantées dans certaines localités. L'ANSEJ dispose d'un réseau de 51 antennes, implantées dans toutes les wilayas du pays, ainsi que des annexes situées dans les grandes localités.

L'ANSEJ a pour objectifs :

- Favoriser la création et l'extension d'activité de biens et de services par les jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

Les principales missions de l'ANSEJ sont⁸ :

- Mettre à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative à leurs activités.
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banque, impôts, CNAS et CASNOS, etc.)
- Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement –divers secteurs.
- Assurer une formation sur la technique de gestion de la micro-entreprise au profit des jeunes promoteurs.
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création et l'extension d'activité.

⁷ <https://www.algerie-eco.comemploi-de-jeunes-lansej-devient-officiellement-lanade>

⁸ www.ansej.org.dz consulté le 01/06/2023

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

Outre mission de l'ANSEJ après avoir devenue ANADE, l'agence est chargée de mettre en œuvre toute mesure de nature à permettre la mobilisation et l'utilisation, dans les délais impartis, de ressources extérieures destinées au financement de la création d'activités en faveur des jeunes, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Elle a aussi pour missions d'élaborer la cartographie nationale des activités pouvant être créées par les jeunes promoteurs et sa mise à jour périodiquement conjointement avec les secteurs concernés, d'encourager la mise en place et le développement des écosystèmes en fonction des opportunités d'investissement offertes par les différents secteurs et qui répondent aux besoins du marché local et/ou national, et de veiller à la modernisation et à la normalisation du processus de création, d'accompagnement et de suivi des micro-entreprises.

L'Anade est chargée d'élaborer et de développer des outils de Business Intelligence, dans une démarche prospective, dans le but d'un développement économique équilibré et efficace, de moderniser et de numériser les outils de gestion de l'agence et du dispositif de création des micro-entreprises, d'encourager l'échange d'expérience à travers les programmes des organismes internationaux et des partenariats avec les agences étrangères d'appui et de promotion de l'entrepreneuriat et de la micro-entreprise, et d'assurer la gestion des micro zones d'activités spécialisées, aménagées au profit des micro-entreprises.

Pour l'accomplissement de ses missions, l'agence dispose de structures centrales (directions centrales et inspection générale) et de structures locales (agences de wilaya et des antennes locales dont la compétence territoriale est fixée par arrêté du ministre chargé de la micro-entreprise).

Le mode de financement de l'ANSEJ est de deux formes : financement triangulaire (prêt ANSEJ/apport personnel/ prêt bancaire) et financement mixte (apport personnel/ prêt ANSEJ) pour des projets d'investissement (création ou extension d'entreprise) ne dépassants pas dix (10) million de Dinars.

Le prêt ANSEJ est à long terme et sans intérêts, le montant de l'apport personnel varie en fonction du montant du projet.

Présentation de l'ANDI1-

3-1 Création

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

L'Agence Nationale de Développement des Investissements créée par l'article 6 de l'ordonnance n 01-03 de 20 août 2001, qui a remplacé l'APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement qui fut créée en 1993.

L'ANDI est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle véhicule une nouvelle vision de l'Etat vis-à-vis les grands capitaux nationaux et internationaux (supérieur à 135000 dollars US).

Elle contribue à alléger les démarches administratives au lancement des projets d'investissement à travers un guichet unique décentralisé au niveau local.⁹

1-3-2 Missions de l'ANDI

L'ANDI exerce sept missions, sous plusieurs titres, le titre d'information, de facilitation, de la promotion de l'investissement, d'assistance et la participation à la gestion du foncier économique, la gestion des avantages et une mission générale de suivi :

- L'accueil, le conseil et l'accompagnement des investisseurs au niveau de ses structures centrales et régionales ;
- De mettre en place, au moyen de tout support de communication et, au besoin par recours à l'expertise un service d'information à la disposition des investisseurs ;
- L'information des investisseurs à travers notamment son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information sur les événements économiques organisés en Algérie et à l'étranger ;
- De la mise en place du guichet unique décentralisé ;
- La facilitation de la pratique des affaires, de suivi de la constitution des sociétés et de la réalisation des projets ;
- D'entretenir et de développer des relations de coopération avec des organismes étrangers similaires ;

⁹ L'ANDI au service du développement local, sur : <http://www.andi.dz/PDF/Article/presentation-guichet-fr.pdf>, consulté le 01/06/2023

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

- La veille à l'exécution concertée avec les différentes institutions concernées (douanes, impôts etc.), des décisions d'encouragement à l'investissement ;
- La qualification des projets, leur évaluation et l'établissement de la convention d'investissement à soumettre à l'approbation du conseil national de l'investissement.

L'ANDI est destiné pour tout investissement ou développement de l'investissement qui concerne :

- Les acquisitions d'actifs entrant dans le cadre de création d'activités nouvelles, d'extension de capacités de production, de réhabilitation ou de restructuration ;
- La participation dans le capital d'une entreprise sous forme d'apports en numéraires ou en nature ;
- Les reprises d'activités dans le cadre d'une privatisation partielle ou totale.¹⁰

Présentation de l'ANGEM

Création de l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM)

L'agence nationale de gestion de micro crédit est créée en 2004 par le décret exécutif N°0414 du 22/01/2004.

Elle vise toute personne âgée plus de 18 ans souhaitant développer une activité par l'achat de matières première ou par l'acquisition de petits équipements et de matière. Chapeauté par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, l'ANGEM soutient le lancement de micro-projets via deux types de crédits, le premier destiné à l'acquisition de la matière première (entre 100.000 et 250.000 da), alors que le deuxième concerne l'achat de matériel (jusqu'à 1 millions DA).

Type d'activités financée par l'ANGEM

La liste des activités n'étant pas exhaustive se présente comme suit :

- **Industrie**

¹⁰ L'ordonnance n° 01-03 du 20 aout 2001

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

- Alimentaire : fabrication de pâtes alimentaires, couscous, pain, pâtisserie, gâteaux traditionnels, chocolaterie, confiserie, fabrication de glaces, torréfaction et mouture de café, conditionnement d'anchois, torréfaction et conditionnement de cacahuètes.

- Habillement : prêt à porter et confection, fabrication de vêtements sur mesure, bonneterie, tricot, literie, cuisine, ameublement.

- Travail du cuir : fabrication de chaussures, de vêtements

- Travail du bois : fabrication de meubles et d'articles en bois, vannerie.

- Travail des métaux : fabrication de serrures, ferronnerie.

- **Agriculture**

- Élevage : Engraissement de bovins, d'ovins, de caprins, production de viande et de lait, Aviculture, Cuniculture, Apiculture.

- Travail de la terre : Production de semences, fruits et légumes (séchage et conditionnement), pépinière de fleurs et plantes d'ornement. } Artisanat : concerne le tissage et tapisserie traditionnels, fabrication de vêtements traditionnels, broderie traditionnelle, peinture sur soie, sur velours et sur verre, fabrication d'article de décoration, poterie, vitrerie, sculpture sur bois.

- **Services**

- Prestations de service : Service informatique, coiffure et soins de beauté, restauration rapide, réparation mécanique auto et matériels divers.

- Santé : cabinet de médecin, dentiste.

- Bâtiment et travaux publics : travaux de maçonnerie, petits travaux dans bâtiment (électricité, peinture, plomberie, menuiserie), fabrication de parpaing
- Activités commerciales : Ainsi que toute forme d'activité commerciale.

Missions de l'ANGEM

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

L'expérience du Micro crédit en Algérie » qui a regroupé un nombre important d'experts de la micro finance, l'Agence Nationale de gestion du Micro crédit « ANGEM » a été créée.

L'ANGEM a pour mission : ¹¹

- Gestion du dispositif du micro crédit, conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Soutien, conseil et accompagnement des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment en ce qui concerne le montage financier de leurs projets.
- Notification aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, des différentes aides qui leur sont accordées.
- Suivi des activités réalisées par les bénéficiaires, en veillant au respect des conventions et contrats qui les lient à l'ANGEM et en les assistant auprès des institutions et organismes concernés pour la mise en œuvre de leurs projets, notamment les partenaires financiers du programme.
- Entretien de relations permanentes avec les banques et les établissements financiers, dans le cadre du montage financier des projets, de la mise en œuvre du schéma du financement et du suivi de la réalisation et l'exploitation des créances non remboursées dans les délais.
- Formation des porteurs de projets et des bénéficiaires de micro crédits aux techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus.
- Organisation de salons (exposition – vente) régionaux et nationaux des produits du micro crédit
- Formation continue du personnel chargé de la gestion du dispositif.

Section 03 : Le dispositif CNAC

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) est un organisme créé par le décret exécutif n° 94-188, du 06 juillet 1994 en application du décret législatif n° 94-11 du 26 mai 1994,13 afin d'aider les chômeurs âgés de 30 à 50 ans pour la création de leurs projet qui va permettre de lutter contre le chômage en facilitant le processus de création d'entreprise.

¹¹ <https://www.angem.dz/article/objectifs-et-missions/>

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

1- Les missions de la CNAC

- « La caisse a pour mission principale la prise en charge de tout salarié relèvent du secteur public ou privé, ayant perdu son emploi pour raison économique (compression d'effectifs ou de cessation de l'activité) ;
- de tenir les fichiers des affiliés et assurer le contrôle et contentieux et le recouvrement des cotisations destinées au financement des prestations de l'assurance-chômage ;
- gérer les prestations services au titre des risques qu'elle couvre ;
- aider et soutenir en relation avec les services publics de l'emploi et les administrations de la wilaya et la réinsertion dans la vie active des chômeurs admis au bénéfice de prestations de l'assurance-chômage ;
- constituer et maintenir un fond de réserve pour lui permettre de faire face en toute circonstance à ses obligations vis-à-vis des bénéficiaires »¹².

2- Les conditions d'éligibilité de la CNAC

Elles concernent les candidats promoteurs et les projets d'entreprise¹³

Pour les candidats :

- les candidats éligibles au dispositif peuvent initier seuls ou en équipe leur projet ;
- le montage du projet entrepris en équipe ne fera l'objet que d'un seul prêt ;
- la contribution financière du ou des promoteurs peut être en numéraire ou en nature ;
- dans le cas de l'entreprise collective, celle-ci regroupera un gérant et des associés ;
- les associés doivent répondre aux mêmes conditions d'admissibilité que le gérant.

Pour le projet :

- seules les activités de production de biens et de services sont financées ;

¹² DADENE FATMA ET CHELLALI RAZIKA, « LA CNAC (caisse nationale d'Assurance Chômage) création et perspective », mémoire licence, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2000. P12-13

¹³ Idem p41 (TAROUEN SAID RYMA ET SENHDJI DAHBIA, « La question du chômage et de l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs à travers l'agence nationale de l'emploi ANEM Cas pratique : La direction de l'emploi de la wilaya de Bejaïa », mémoire master, université A-Mira, Bejaïa ,2014/2015.p41).

- mode de financement unique ;
- il recouvre en grande partie l'acquisition des équipements ;
- le choix de l'activité s'appuie sur la valorisation de l'expérience du ou des porteurs de projet et sur les opportunités d'investissement qui sont offertes par le marché local.

3- Les avantages

Les avantages octroyés aux promoteurs

éligibles, Sont de diverses catégories :

- le bénéfice d'un prêt non rémunéré (sans intérêts) de la part de la CNAC ;
- la bonification des taux d'intérêts pour les prêts bancaires ;
- la réduction des droits de douanes ;
- l'exonération fiscale et parafiscale.

* La bonification des taux d'intérêts sur les crédits d'investissements

La bonification des taux d'intérêts sur les crédits d'investissements est fixée à 100%, Donc le promoteur ne paye aucun taux d'intérêt.

Les Avantages fiscaux

• Avantages fiscaux phase réalisation ¹⁴:

- exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de construction pour une période de 03ans, 06ans ou 10 ans selon l'implantation du projet, à compter de la date de sa réalisation ;
- exonération totale de l'impôt Forfaitaire unique (IFU), pour une période de 03ans, 06ans ou 10 ans selon l'implantation du projet, à compter de la date de sa mise en exploitation ;
- à l'expiration de la période d'exonération de l'IFU, cette dernière peut être prorogée de deux (02) années, lorsque le promoteur d'investissement s'engage à recruter trois (03) employés pour une durée indéterminée.

¹⁴ Document de la CNAC.

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

- abattement sur IFU à l'issue de la période de l'exonération pendant les trois (03) premières années d'imposition :

- ✓ 1^{er} année d'imposition : un abattement de 70% ;
- ✓ 2^{eme} année d'imposition : un abattement de 50% ;
- ✓ 3^{eme} année d'imposition : un abattement de 25%.

• Les avantages fiscaux phases exploitation :¹⁵

- l'exemption du droit de mutation à titre onéreux pour les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de la création d'une activité industrielle ;

- exemption des droits d'enregistrement des actes constitutifs de sociétés.

Les aides financières¹⁶

Outre le prêt non rémunéré accordé par la CNAC, trois (3) prêts non rémunérés supplémentaires sont accordés aux jeunes promoteurs :

- Un prêt non rémunéré supplémentaire de 500 000 DA destiné aux diplômés de la formation professionnelle pour l'acquisition de véhicules ateliers en vue de l'exercice des activités de plomberie, électricité bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture bâtiment, mécanique automobile ;
- Un prêt non rémunéré supplémentaire de 500 000 DA pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activités sédentaires ;
- Un prêt non rémunéré supplémentaire pouvant aller jusqu'à 1 000.000 DA au profit des diplômés de l'enseignement supérieur pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création de cabinets groupés en vue de l'exercice d'activités relevant des domaines médical, auxiliaires de justice, expertise comptable, commissariat aux comptes, comptables agréés, bureau d'études et de suivi des secteurs de bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.

¹⁵ Décision d'octroi d'avantages

¹⁶ Guide pour une meilleure réinsertion socioprofessionnelle de la femme, décembre, 2015, p27.

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

Ces prêts non rémunérés supplémentaires ne sont pas cumulatifs et sont accordés exclusivement pour les promoteurs sollicitant un financement triangulaire et uniquement pour la phase de création d'activité ;

- L'extension de la période de différé à 3 années sur le paiement du principal du crédit bancaire.

La durée de remboursement du crédit bancaire ne saurait être inférieure à huit (8) années, dont trois (3) années de différé à compter de la mobilisation des crédits.

4- La constitution du dossier CNAC

« Le dossier de crédit est en trois (03) exemplaires dont un original, est introduit par l'accompagnateur CNAC, auprès de la Banque pour le financement du projet »¹⁷.

Ce dossier est constitué des pièces suivantes¹⁸ :

- une demande manuscrite du promoteur,
- un dossier d'étude technico-économique et d'opportunité élaboré par le conseiller animateur, accompagné des factures pro forma et/ou devis estimatifs des travaux à réaliser, ainsi qu'une évaluation par voie d'expertise des travaux réalisés dans le cas des apports en nature devant composer l'apport du promoteur ;
- un bilan d'ouverture, des bilans prévisionnels et des comptes d'exploitation prévisionnels établis sur cinq (05) ans.
- une attestation d'éligibilité et de financement au dispositif délivrée par la CNAC.
- copie du bail de location d'une durée de deux (02) années renouvelables ou du titre de propriété du local ou une décision d'affectation devant abriter l'activité ;
- copie du registre de commerce ou tout autre document d'immatriculation ;
- copie du statut juridique de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale ;
- le certificat d'existence ou une copie de la carte fiscale ;

¹⁷ WWW.CNAC.DZ

¹⁸ OP cit

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

- copie des autorisations provisoires ou définitives en cas d'activités réglementées ou classées ;
- un procès-verbal de visite du local devant abriter l'activité établi par les services habilités de la CNAC (le cas des activités sédentaires) ;
- un certificat de résidence ou le cas échéant ; l'autorisation d'emplacement au niveau d'un site aménagé à cet effet pour l'activité exercée (le cas des activités non sédentaires) ;
- une attestation d'adhésion du promoteur au Fond de Caution Mutuelle et de Garantie.

Après le dépôt de dossier complet ; il faut remettre un récépissé ou un accusé de réception par l'agence bancaire où domicile le compte ouvert de promoteur ; dans le cas de l'accorde de crédit par la banque une notification d'accord est remise au promoteur ainsi qu'à la CNAC ; la banque reste engagée pour une durée d'une (1) année à financer le projet.

Les démarches administratives pour la réalisation d'un projet pour le promoteur détenteur de l'accorde bancaire sont en premier lieu l'adhérence au fond de garantie en versant des quat-part qui couvre toute la durée de prêt bancaire ; ses versement s'effectuent auprès des délégué locale du fonds de garantie positionné au niveau de l'agence CNAC de la wilaya , un contrat d'adhésion est remis au promoteur, après le versement d'un apport personnel dans le compte ouvert par le promoteur suivie par l'élaboration d'un registre de commerce et établir un statu de l'entreprise, en fin s'inscrire auprès des services et des impôts.

• Pour bénéficiaire de prêt non rémunère (PNR)¹⁹

Le promoteur remet à l'agence de la wilaya CNAC les documents suivants :

- la copie du reçu de versement de l'apport personnel ;
- la copie légalisée du registre de commerce ou titre équivalent dans le cas des activités non soumises au registre de commerce ;
- la copie légalisée du statut juridique de l'entreprise, le cas échéant ;
- la copie de la position fiscale ;

¹⁹ HAMIDOUCHE NARIMANE ET RAHMOUNI RAOUIA, « le financement bancaire des microentreprises dans le cadre des dispositifs ANSEJ, ANGEM et CNAC au niveau de la wilaya de Bejaïa, mémoire master, université A-Mira, Bejaïa, septembre 2013p50.

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

- la copie de l'attestation d'affiliation à la CASNOS ;
- la copie du contrat d'adhésion au fonds de garantie ;
- la copie du contrat de location ou titre de propriété du local devant abriter l'activité.

Après le dépôt de ce dossier, la CNAC fait le virement de PNR pour le compte commercial ouvert à cet effet.

• Libération du crédit bancaire

Pour bénéficier du crédit bancaire, le promoteur remet à l'agence des documents suivant :

- la copie du versement de l'apport personnel dans le compte commercial ouvert à cet effet ; - la copie du versement du prêt non rémunéré CNAC ;
- la copie légalisée du registre de commerce ou du titre équivalent dans le cas des activités non soumises au registre de commerce ;
- la copie légalisée du statut juridique de l'entreprise, le cas échéant ;
- la copie de la position fiscale ;
- la copie de l'attestation d'affiliation à la CASNOS ;
- la copie du contrat d'adhésion au fonds de garantie ;
- décision d'octroi des avantages fiscaux et financiers au titre de la réalisation, annexée à la liste programme des équipements ; délivrée par la CNAC ;
- le contrat de location ou titre de propriété du local devant abriter l'activité ;
- la copie de l'acte notarié du nantissement des équipements au profit de la banque ;
- l'assurance tous risques à 100% pour l'ensemble des garanties sur les biens de l'entreprise à créer avec subrogation au profit de la banque au 1^{er} rang et de la CNAC au 2^{ème} rang (après acquisition des équipements neufs) ;
- la copie du gage du matériel roulant (après acquisition des équipements neufs).

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

Dans le cas de l'incapacité de promoteur a remboursé dans les délais prévus dans le contrat à la base de dossier suivant : TCR, Fiche Technique PV des contrôleurs, Extrait de rôle, la banque leurs fait un tableau de rééchelonnement.

Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie

Conclusion

La problématique du chômage est, de par ses dimensions multiples, un défi à relever par tout processus du développement. Les causes multiples du chômage appellent un traitement s'exprimant à travers un ensemble de mesures à engager simultanément, c'est ainsi qu'en plus des actions à caractère conjoncturel, des dispositifs de type structurel sont mis en œuvre selon une approche économique basée sur la création d'emploi par l'investissement productif.

Et depuis 2005, le dispositif de micro crédit constitue u traitement de question du chômage durant cette phase de transition vers l'économie de marché. Nous avons un pays qui recèle créatif et leur volonté de se frayer opportunités en terme de service, et de la petite de ces deux gisements qu'a emprunté le dispositif en s'accordant une convention avec l'ensemble des institutions bancaires qui jouent un rôle très essentiel au succès de cette démarche.

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

Introduction

La CNAC de Tizi Ouzou propose un accompagnement personnalisé par des conseillers qui mettent à disposition des promoteurs leur expérience et leur savoir-faire afin de les aider pour la réalisation des projets d'investissements qu'ils portent et ce, de la formulation de l'idée du projet jusqu'au poste création.

Section 01 : Présentation de l'agence CNAC Tizi Ouzou

Cette section aura comme objectif la présentation de la direction régionale de T.O en déterminant d'abord les services de cette dernière ainsi son organigramme, par la suite nous analyserons le procédé qu'un porteur de projet va suivre afin de créer sa propre entreprise au sein dispositif CNAC T.O.

1- Organigramme de la direction régionale de T.O

La direction régionale de T.O regroupe trois antennes à savoir : l'antenne de BOUMERDES, l'antenne de TIZI-OUZOU et l'antenne de BOUIRA.

Cette direction régionale veille sur la prestation des services au niveau régional, elle est subdivisée en :

- ♣ Département d'étude d'investissement ;
- ♣ Département des statistiques ;
- ♣ Département des finances ;
- ♣ Département des prestations ;
- ♣ Service contrôle ;
- ♣ Département réinsertion ;
- ♣ Département personnel et moyens généraux

2- Le procédé suivi pour la création d'entreprise

Afin de comprendre l'accompagnement de la CNAC de T.O pour un porteur de projet nous avons mené une visite auprès des bureaux concernés et procéder à l'analyse du parcours de la création d'une micro entreprise au niveau interne de cet organisme. Suite aux entrevues

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

effectuées et les notes prises par nous-mêmes, nous avons pu résumer le parcours du promoteur comme suit :

Etape 01 : Elaboration du projet Durant cette étape, des entrevues individuelles sont programmées entre l'accompagnateur et le porteur du projet et qui porteront sur les aspects liés :

- ♣ Au marché ;
- ♣ Aux éléments techniques du projet ;
- ♣ Aux éléments financiers du projet. Ces aspects permettront la réalisation de l'étude technico-économique du projet, que nous allons détailler dans la deuxième partie de cette section. Une fois l'étude technico-économique finalisée, l'accompagnateur prépare le chômeur promoteur pour présenter son projet devant les membres du comité de sélection de validation et de financement(CSVF).

Etape 02 : Transmission et examen du projet par le CSVF La présente étape définit le processus d'acheminement du dossier au CSVF en vue de son examen :

- ♣ Description de l'étape : A-Transmission du dossier L'étude technico-économique finalisée, accompagnée de la fiche technique, doit être transmise au secrétariat du comité dans un délai n'excédant pas les dix (10) jours à compter de la date du dépôt du dossier ;

B-Examen du projet

Le comité étudie les projets qui lui sont soumis à l'effet de se prononcer sur la viabilité, la pertinence et le financement du projet ;

- ♣ Validation du projet : avis favorable du comité : établissement d'une attestation d'éligibilité et du financement ;
- ♣ Ajournement du projet : le comité peut procéder à l'ajournement d'un projet pour différentes réserves émises. Le promoteur est tenu de lever la ou les réserves émises avant la réexaminations de son projet lors de la prochaine session du comité ;
- ♣ Rejet du projet : avis défavorable : établissement d'une décision notifiant le rejet du dossier concerné mais le promoteur peut introduire un recours après rejet du comité.

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

Etape 03 : Demande du crédit bancaire La présente étape définit les dispositions à appliquer pour l'introduction du dossier de demande du crédit bancaire du chômeur promoteur par les services de la CNAC auprès des banques. Dès l'obtention de l'attestation d'éligibilité et de financement et constitution du dossier de demande de crédit bancaire par les chômeurs promoteurs, le chargé des relations bancaires de l'agence de wilaya au niveau de la CNAC est tenu de l'introduire auprès de la banque concernée.

Etape 04 : Formation des chômeurs promoteurs Cette étape consiste en la mise en œuvre du programme de formation liée aux techniques de gestion de micro entreprise en direction des chômeurs promoteurs détenteurs de notification d'accord bancaire.

Etape 05 : Formalisation du dossier PNR Cette étape définit les modalités de formalisation du dossier du prêt non rémunéré (PNR) permettant la mobilisation du crédit bancaire. Le chargé des décisions procède à l'établissement et à l'édition en deux (02) exemplaires de la convention PNR et du cahier de charge.

Le dossier PNR finalisé est soumis au responsable de la structure « prestation » pour mandatement et transmission au responsable de la structure « finances ». Une fois le dossier financé, le chargé des décisions procède à l'établissement et à l'édition de la décision de financement d'octroi d'avantage phase réalisation (D.O.A.R).

Etape 06 : Suivi de l'utilisation des crédits mobilisés L'accompagnateur doit s'enquérir auprès du chômeur promoteur de l'acquisition des équipements et/ou matériels ou cheptel prévus dans l'annexe DOAR après remise du dernier ordre d'enlèvement.

Etape 07 : Recueil des garanties Le chômeur promoteur doit :

- ♣ Souscrire à une assurance tout risque sur le matériel roulant ou multirisque sur les équipements neufs ou cheptel acquis avec subrogation au 2eme rang au profit de la CNAC ;
- ♣ Procéder à l'établissement du nantissement des équipements et/ou matériels neufs acquis au 2eme rang au profit de la CNAC ;
- ♣ Procéder au gage du matériel roulant au 2eme rang au profit de la CNAC.

Etape08 : Les conditions réglementaires d'entrée en activité Cette étape définit les conditions réglementaires d'entrée en activité de micro entreprise.

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

Une fois les garanties recueillies, l'accompagnateur informe le chômeur promoteur des démarches suivantes à suivre :

- ♣ De se rapprocher de l'administration des impôts pour la déclaration d'existence en phase d'exploitation ;
- ♣ Payer sa cotisation à la CASNOS.

Etape 09 : Conditions d'octroi des avantages fiscaux en titre de la phase d'exploitation

Le promoteur à travers cette étape est sensé de constituer d'un dossier pour obtenir la décision d'octroi des avantages fiscaux en phase exploitation (DOAE) et sortir de la DOAR.

3- Le dispositif de Soutien à la création et à l'extension d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans

Dans le cadre du Plan de soutien à la croissance économique et la lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC s'est employée, à partir de 2004, en priorité à la mise en œuvre du dispositif de soutien à la création à l'extension d'activité pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans.

Condition d'accès :

- Être âgé de 30 à 55 ans
- Etre de nationalité Algérienne
- Être inscrit auprès des services de l'Agence Locale de l'Emploi (ALEM) comme demandeur d'emploi ou être allocataire de la Caisse Nationale d'Assurance chômage
- Disposer d'une qualification professionnelle en rapport avec l'activité projetée.
- Pouvoir mobiliser des capacités financières suffisantes pour participer au financement de son projet (Un apport personnel).
- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de la création d'activité.
- Ne pas occuper un emploi rémunéré ou avoir une activité au propre compte au moment de l'introduction de la demande.

Les avantages offerts par le dispositif CNAC :

a) Avantage financiers :

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

❖ Les chômeurs promoteurs bénéficient d'une bonification des taux d'intérêt sur les crédits d'investissement de création d'activité qui leur sont consentis par les banques ; cette bonification est fixée à 100% du taux débiteur appliqué, au titre des investissements réalisés dans tous les secteurs d'activité.

- Des avantages fiscaux :

❖ Phase Réalisation :

• Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour les acquisitions

Immobilières effectuées dans le cadre de la création d'une activité industrielle ;

• Exemption des droits d'enregistrement des actes constitutifs de sociétés.

❖ Phase Exploitation :

• Exonération totale de l'impôt Forfaitaire Unique (IFU), pour une période de trois (03) ans ou six (06) ans selon l'implantation du projet, à compter de la date de sa mise en exploitation ;

• A l'expiration de la période d'exonération de l'IFU, cette dernière peut être prorogée de deux (02) années, lorsque le promoteur d'investissement s'engage à recruter trois (03) employés pour une durée indéterminée.

• Abattement sur l'IFU à l'issue de la période de l'exonération pendant les trois (03) premières années d'imposition :

- 1^{ère} année d'imposition : un abattement de 70 %
- 2^{ème} année d'imposition : un abattement de 50 %
- 3^{ème} année d'imposition : un abattement de 25 %

Les aides consenties par la CNAC :

❖ Un prêt non rémunéré (sans intérêts);

❖ Un accompagnement personnalisé, par un conseiller animateur, à travers :

- un conseil et une orientation dans le montage du projet,

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

- une assistance lors du passage devant le comité de sélection et de validation et de financement (CSVF),
- Le dépôt du dossier de crédit auprès de la Banque par le chargé des relations bancaire
- bénéficiaire d'une formation à la gestion d'entreprise, dispensée par les services de la CNAC en collaboration avec différents organismes (CNAS, CASNOS, CACOBATPH, les Impôts, les Assurances, les Banques,)
- un conseil et une assistance lors du démarrage de l'activité et même après en Phases Exploitation « Suivi Post-Création ».¹

Section 02 : Le micro crédit CNAC (étude de marché d'un élevage bovin)

Dans cette section nous allons présenter un dossier techno-économique pour un plan de développement sur 08 ans d'un élevage bovin. (Voir annexe N°01)

1- Etude du marché

Elevage bovin doit contenir

- Le nom et le prénom
- L'adresse

Afin de réaliser une étude du marché il faut :

1-1- Le promoteur

- Nom et prénom
- Date et lieu de naissance
- Situation de famille
- Nombre d'enfants
- Numéro de téléphone
- Profession du conjoint
- Niveau d'instruction
- Expérience professionnelle
- Validation des acquis professionnels

¹ Documents remis par la CNAC TIZI OUZOU

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

1-2- Le projet

- Activité
- Forme juridique
- Régime fiscal
- Lieu d'implantation
- Zone d'implantation
- Secteur d'activité
- Moyens humains (compétences)

	2 - LE PROJET				
Activité	ELEVAGE BOVIN				
Forme Juridique	Entreprise individuelle				
Régime fiscal	IFU		5,00%		
Lieu d'implantation	HANGAR SIS AU LIEU DIT THALA ALI VGE UGHALEN CNE SOUAMAA				
	WILAYA T-O				
Zone Implantation	RURALE				
Secteur d'activité	AGRICULTURE				
Moyens Humains (compétences)	UN OUVERIER PROFESSIONNEL + LE PROMORTEUR				

1-3- Le marché

- Implantation
- Délais de réalisation préconisés

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

- Impact économique du projet
- Impact sur l'environnement
- Nombre d'emplois à créer

Le marché : Population cible et territoire d'intervention (local, régional, national)

La demande : la demande est importante

L'offre : l'offre existe mais reste, encore insuffisante tant au plans qualitatif que quantitatif

Avantages concurrentiels : les avantages sont les suivants : l'état du matériel, respect des engagements, tarifications.

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

3 - LE MARCHÉ					
Implantation	HANGAR SIS AU LIEU DIT THALA ALI VGE UGHALEN CNE SOUAMAA				
Délais de Réalisation préconisés	Dé le traitement de la presente demande				
Impact économique du projet	mon activité va repondre aux besoins de la population locale				
Impact sur l'environnement	le projet n'aura pas d'effet négatif sur l'environnement à court terme				
Nombre d'emplois à créer	2				
L'ACTIVITE (PRODUIT / SERVICE) ENVISAGEE					
Description précise du produit ou service	ELEVAGE BOVIN				
LE MARCHÉ					
Population cible et Territoire d'intervention (local, régional, National)	Local et Regional et National				
La demande	la demande est importante				
L'Offre	L'offre existe mais reste, encore insuffisante tant au plans qualitatif que quantitatif .				
Avantages concurrentiels	Les avantages son les suivant:état du matériel ,respect des engagements ,tarifications ...				

1-4- Aspects techniques du projet

- Equipements de production :
- Infrastructure d'accueil
 - Nature,
 - Superficie
 - Adresse

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

- Propriétaire
- Location
- Montant prévisionnel de la location
- L'étude prévisionnelle chiffrée

2- Structure d'investissement

La structure de l'investissement pour l'élevage Bovin l'année 1 constitue :

- Frais préliminaires
- Frais administratifs
- F.C.M.G
- Matériel et outillage
- Cheptel
- Véhicules
- Informatique
- Tél/fax
- Mobilier et autres
- Assurances (T.T.C)
- Fonds de roulement
- Total structure d'investissements

Tableau 01 : Structure de l'investissement

Frais préliminaire	84 651.70
Frais Administratifs	18 011.70
F.C.M.G	66 640.00
Matériel et outillage	561 200
Cheptel	4 251 000
Assurances (T.T.C)	354 148.30
Fonds de roulement (disponibilité)	189 000
Total structure d'investissements	5 440 000

Source : données remises par la CNAC Tizi Ouzou

3- Amortissement

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

L'amortissement est un terme comptable qui définit la perte de valeur d'un bien immobilisé de l'entreprise, du fait de l'usure du temps ou de l'obsolescence. Cette fiche ne présente que les règles et conditions de l'amortissement fiscal.

Les tableaux suivants nous présentons les amortissements du l'élevage Bovin pour une durée de 8 ans.

Tableau 02 : Amortissement des investissements années 01 à 04

/	Montant H.T	Durée amortissement	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Frais préliminaires	84 651.70	10	8465.17	8465.17	8465.17	8465.17
Agencement	/	10				
Matériel et outillage	561 200	5	112 240	112 240	112 240	112 240
Cheptel	4251000	2	2125500	2125500	-	-
Véhicules	-	10	-	-	-	-
Informatique	-	3	-	-	-	-
Tél /fax	-	5	-	-	-	-
Mobilier et autres	-	5	-	-	-	-
Total	-	-	2246 205.17	2246 205.17	120 705.17	120 705 .17

Source : données agence CNAC TO

Tableau 03 : Amortissement des investissements années 05 à 08

/	Montant H.T	Durée amortissement	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
Frais préliminaires	84 651.70	10	8465.17	8465.17	8465.17	8465.17
Agencement	/	10				

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

Matériel et outillage	561 200	5	112 240	-		
Cheptel	4251000	2	-	-	-	-
Véhicules	-	10	-	-	-	-
Informatique	-	3	-	-	-	-
Tél /fax	-	5	-	-	-	-
Mobilier et autres	-	5	-	-	-	-
Total	-	-	120705.17	8465.17	8465.17	8465.17

Source : données CNAC TIZI OUZOU

4- Le bilan d'ouverture

Le bilan d'ouverture est un type de bilan d'entreprise, un document comptable faisant partie des comptes annuels, et que toute entreprise ou association doit tenir. Ces derniers doivent être établis à la clôture de l'exercice. Un bilan d'ouverture peut correspondre à l'un des cas suivants :

- Bilan de départ ou bilan d'ouverture obligatoire lors de la création d'une entreprise ;
- Bilan de clôture établi avant répartition.

Un bilan d'entreprise se présente généralement sous la forme d'un tableau comportant deux colonnes, dédiées respectivement à l'actif et au passif.

Tableau 04: Bilan Actif

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
2- INVESTISSEMENTS	5 251 000,0000	1- FONDS PROPRES	108 800,00
Frais préliminaires	84 651,70	Apports Personnel	108 800,00
Agencements	0,00	-	-
Matériel et outillage	561 200,00	-	-
Cheptel	4 251 000,00	-	-

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

Véhicules	0,00	-	-
Informatique	0,00	-	-
Tél/Fax	0,00	-	-
Mobilier et autres	0,00	-	-
Assurances	354 148,30	-	-
		-	-
4 - CREANCES	0,00	-	-
		-	-
		-	-
		5- DETTES D'INVESTISSEMENT	5 331 200,00
DISPONIBILITES	189 000,00	-	-
Fonds de Roulement	189 000,00	Emprunts bancaires	3 808 000,00
		emprunts C.N.A.C	1 523 200,00
T O T A L	5 440 000,00	T O T A L	5 440 000,00

Source : données CNAC TIZI OUZOU

Section 03 : Cout et financement d'un projet micro crédit par CNAC

1- Définition du financement

Le financement de projet consiste à financer la construction d'une infrastructure (c'est-à-dire d'un actif tangible d'un point de vue financier) par le biais ou plusieurs financements bancaires et par le biais de fonds propres.

2- Les types de financement

2-1 Financement interne

On parle de financement interne ou d'autofinancement lorsque l'entreprise peut satisfaire son besoin de financement grâce aux ressources disponibles à l'intérieur de l'entreprise.

Dans le cadre du financement interne, les capitaux propres sont composés :²

- Des fonds propres, c'est-à-dire les apports venant de l'entrepreneur ou des associés à savoir principalement :

² <https://guichet.public.lu> différentes sources et types de financement

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

- Le capital minimum défini par la forme juridique ou par les statuts ;
- Les apports supplémentaires (par ex. un apport personnel en numéraire ou en nature) ;
- Des bénéfices de l'entreprise (de l'exercice et des reports des années précédentes) ;
- Des réserves des années précédentes.

Bien qu'il s'agisse souvent du moyen de financement préféré par les entrepreneurs, les capitaux propres restent limités pour les jeunes entreprises qui ne réalisent pas encore de bénéfices et de réserves et pour lesquelles les entrepreneurs ont déjà mis à disposition leur capital personnel.

Financement externe

On parle de financement externe lorsque l'entreprise fait appel aux apports de capitaux provenant de tiers.

Capitaux propres

L'entreprise peut faire appel à des tiers pour obtenir des capitaux propres en recourant :

- Au marché financier : l'émission d'actions convient aux entreprises en phase de croissance ou de développement mais n'est possible que pour une minorité d'entreprises et nécessite une assistance professionnelle ;
- Au capital-risque qui consiste en une prise de participation minoritaire et temporaire (court-terme) par des investisseurs professionnels rémunérés par la plus-value réalisée entre le prix de vente et le prix d'achat de leurs actions. En plus des fonds propres, le capital-risque permet à l'entreprise de profiter de l'accès aux réseaux et aux connaissances des investisseurs professionnels. Ce moyen de financement est adapté aux entreprises hautement innovantes à très forte rentabilité en phases de création et de développement ;
- À un Business Angel, à savoir une personne ayant fait fortune dans un secteur particulier et désirant faire profiter des tiers de son expérience et de ses connaissances. Contrairement au capital-risque, il s'agit normalement d'une personne physique dont les objectifs de rendement sont à plus long-terme.

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

Sa contribution se traduit souvent par une augmentation du capital et par une participation à la prise de décision.

Il s'agit d'un moyen de financement beaucoup plus accessible que le capital risque pour toutes entreprises en phases d'amorçage ou de création..

Capitaux empruntés

Pour financer ses projets, l'entreprise peut emprunter des capitaux en faisant appel :

- Aux établissements de crédit ; l'emprunt bancaire est le type de financement le plus utilisé par les petites et moyennes entreprises en Europe. Il existe différents types de crédits adaptés aux besoins des entreprises et aux projets à financer. Les banques ne souhaitent généralement pas participer à la gestion de l'entreprise mais demandent, en contrepartie, des garanties pour assurer le remboursement de leurs créances ;
- Institution de microfinance ; le recours aux institutions de microfinance est adapté pour toute personne avec un projet de création et/ou développement d'entreprise qui n'a pas accès au crédit bancaire. Le montant maximal des microcrédits s'élève à 25.000 euros. De plus, à côtés des services financiers, des services d'accompagnement adaptés aux besoins des entrepreneurs sont mis à disposition à titre gratuit.
- Au marché financier ; l'émission d'obligations est limitée aux entreprises de grande taille ;
- Aux aides publiques ; l'Etat luxembourgeois a mis en place toute une série d'aides publiques aux jeunes entreprises et investisseurs pour le financement de projets. Ces aides peuvent varier en fonction de l'activité et du projet et se traduire par :
 - Des subventions en capital ;
 - Des bonifications d'intérêts ;
 - Des exonérations fiscales.

3- Cout et financement du projet cas CNAC

Tableau 05 : Cout et financement du projet

TOTAL STRUCTURE D'INVESTISSEMENT	5 440 000,00
-----------------------------------------	---------------------

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

Rubrique	Taux Participation	Montant
Apport personnel	2%	108 800,00
Numéraires		
Nature		
Prêt CNAC	28%	1 523 200,00
Crédit Bancaire	70%	3 808 000,00
TOTAL	100%	5 440 000,00

Source : données CNAC TIZI OUZOU

Tableau 06 : financement du projet durant 8 années

Montant du crédit	3 808 000,00								
Durée du Crédit (en années)	8								
Taux d'intérêt bancaire	7,00%								
Taux de bonification	100%								
Différé de remboursement (en années)	3								
Rubrique		ANNE E 1	ANNE E 2	ANN EE 3	ANN EE 4	ANN EE 5	ANN EE 6	AN NEE 7	ANN EE 8
Amortissement du crédit en Principal	0,00	0,00	0,00	0,00	761 600,0 0	761 600,0 0	761 600,0 0	761 600, 00	761 600, 00

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

Reste à rembourser	3 808 000,00	3 808 000,00	3 808 000,00	3 808 000,00	3 046 400,0 0	2 284 800,0 0	1 523 200,0 0	761 600, 00	0,00
Intérêt Bancaire		266 560,00	266 560,00	266 560,00	213 248,0 0	159 936,0 0	106 624,0 0	53 312, 00	0,00
Intérêt Bancaire Bonifiés	0,00	266 560,00	266 560,00	266 560,00	213 248,0 0	159 936,0 0	106 624,0 0	53 312, 00	0,00
Intérêts à payer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotisation au FG		13 328,00	13 328,00	13 328,00	10 662,4 0	7 996,8 0	5 331,2 0	2 665, 60	0,00
Montant à Payer au FCMG.	66 640,00								

Source : données par CNAC TIZI OUZOU

Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU

Conclusion

Le système de microcrédit est très dynamique, et à vue une popularité intense, notamment en Algérie, et particulièrement au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou.

Le contexte de notre travail s'est cerné sur l'importance des dispositifs du microcrédit notamment l'ANSEJ, ANGEM, le CNAC et ANDI sur le plan socioéconomique et le développement local.

Le plan socioéconomique a pris une avancé extraordinaire. Et cela par la création des richesses et d'emploi dans plusieurs secteurs d'activités. Cependant, l'industrie, les services, le transport.

Pour conclure, les dispositifs du microcrédit ont un impact majeur dans la création d'emploi et la réduction du chômage et une avancée exponentielle vers le développement socioéconomique de la wilaya de TIZI OUZOU.

Conclusion générale

Le concept de microcrédit a évolué au fil des années depuis sa conception. Si les différentes formes de microcrédit ont pris de multiples formes institutionnelles et de produits, l'objectif principal qu'elles cherchent à atteindre est resté largement le même, à savoir aider les pauvres et les marginalisés qui ne peuvent pas participer au système financier conventionnel.

L'augmentation du niveau de vie du peuple en adoptant les dernières innovations dans la production d'une grande variété de biens et services à grande échelle ce qui permet de réduire les coûts et ouvre la voie vers un développement économique.

De ce fait les activités entrepreneuriales poussent à l'émergence d'activités secondaires, et permettent donc de donner un effet multiplicateur dans l'économie.

Les femmes entrepreneurs jouent un rôle important dans cette dernière et cela en créant leurs propres entreprises pour devenir indépendante financièrement et ainsi améliorer les conditions de vie d'autres femmes en leur donnant les chances d'accéder au marché du travail.

Les micros crédits en Algérie, qui bénéficie de différentes incitations dispose d'un fort potentiel de croissance induisant un besoin accru de financement se trouve actuellement confronté à une limitation de l'offre de financement représentée par le crédit classique assurée essentiellement par les banques publiques.

L'offre de financement gagnerait donc à être densifiée et diversifiée pour répondre au mieux aux besoins des petites entreprises.

Dans cette optique les pouvoirs publics ont mis en place de nouveaux instruments tels que le capital investissement qui peut constituer une réponse à la double contrainte à laquelle sont confrontés les porteurs de projets créés dans les cadres de différents dispositifs notamment l'insuffisance en fonds propres et en ingénierie financière.

La CNAC est un outil d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi, dans le cadre de son dispositif de soutien à la création d'entreprise à travers l'octroi de microcrédits.

Il apporte aussi un soutien financier qui permet à l'entrepreneur de réaliser son projet avec le minimum de pression financière avec plusieurs avantages fiscaux au programme de soutien.

Au terme de notre travail de recherché qui porte sur : Le micro crédit en Algérie, cas de CNAC de Tizi-Ouzou, nous avons retracé le concept du micro crédit sous les angles théorique et pratique.

Conclusion générale

Notre travail a été divisé en trois chapitres, les deux premiers chapitres portent sur les aspects théoriques et le troisième étant pratique.

L'objectif principal de cette étude était de montrer l'importance du microcrédit en Algérie avec le choix d'aborder le cas de la CNAC TIZI OUZOU.

Après avoir cerné les généralités, ainsi qu'aux différents concepts de base, nous nous sommes étalés en second lieu, à décrire les différents dispositifs du microcrédit en Algérie tel que : ANSEJ. ANGEM. ANDI et CNAC.

Cependant nous avons illustrés notre travail par des exemples de la CNAC.

Au-delà de tous ces aspects, durant notre stage pratique qui a duré 1 mois au sein de la CNAC TIZI OUZOU, nous avons pu répondre à notre problématique ainsi de confirmer nos hypothèses.

En définitive, l'ENSEJ, ANGEM et CNAC ont réussi à autonomiser une partie de la clientèle et à leur donner les moyens de créer et/ou de développer des activités génératrices de revenu.

Bibliographie

Ouvrages

- ESTHER, Duflo. La politique de l'autonomie ; Lutter contre la pauvreté (II). Paris : Edition du seuil, 2010,
- FABIOUS, Laurent. Micro crédit, Micro entreprise pour la croissance et l'emploi .1ère éd. Paris : Edition Bercy, 2001,
- G.Gloukoviezoff, N. Rebière, « Micro crédit contre pauvreté », Les éditions de l'Atelier/ Editions ouvrières, Paris, 2013,
- GRANDIN, Pascal., DHAFER, Saidane. La finance durable : une nouvelle finance pour le XIX siècle. Edition : revue bancaire, librairie, 2011,
- GUYOT, Marc. Introduction à la microéconomie des entreprises. Paris : Edition Dunod, 2002,
- LAROUCSI, Houda. Microcrédit et lieu social en Tunisie ; la solidarité instituée. Paris:Karthala,
- SERVET, Jean-Michel. La micro finance au milieu rural et pour l'agriculture dans un contexte de financiarisation globalisée.in : Morvan-Roux. Paris : Economica, 2008,
- THESMAR, David., TRAINAR, Philips. Le financement des PME. Paris : Edition la doc,2009

Site web

- Le site officiel de la Grameen Bank (en anglais) : [www. Gramen – info.org](http://www.Grameen-info.org).
- [Http:// micro finance.dz](http://micro-finance.dz)
- <https://www.algerie-eco.comemploi-de-jeunes-lansej-devient-officiellement-lanade>
- [Www. Ansej.org.dz](http://Www.Ansej.org.dz)

- <http://www.andi.dz/PDF/Article/presentation-guichet-fr.pdf>,
- <https://www.angem.dz/article/objectifs-et-missions/>
- WWW.CNAC.DZ
- <https://guichet.public.lu> différentes sources et types de financement

Article

- Décision d'octroi d'avantages
- Guide pour une meilleure réinsertion socioprofessionnelle de la femme, décembre, 2015,
- L'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001
- Publié par le département de l'information des Nations Unies en coopération avec le Fonds d'équipement des Nations Unies et le département des affaires économiques et sociales de l'ONU/DPI/2359- Août 2004.

Mémoire

- A. Sali, « Les stratégies et initiatives des femmes dans le secteur de la micro finance », Thèse de Doctorat, 2012, P.89
- A. Saidani, AB.sid, « Le micro crédit : Etat des lieux dans la wilaya T-O », Mémoire de fin d'étude, Sciences Commerciales, Option finance, Ummto, 2010/2011,
- DADENE FATMA ET CHELLALI RAZIKA, « LA CNAC (caisse nationale d'Assurance Chômage) création et perspective », mémoire licence, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2000.
- 19 HAMIDOUCHE NARIMANE ET RAHMOUNI RAOUIA, « le financement bancaire des microentreprises dans le cadre des dispositifs ANSEJ, ANGEM et CNAC au niveau de la wilaya de Bejaïa, mémoire master, université A- Mira, Bejaïa, septembre 2013.

- LOUGGAR, Rosa. Impact du microcrédit sur le développement économique : cas ANGEM de Tizi-Ouzou. Mémoire de magistère, Monnaie Finance Banque. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. FSEGC, 2011,
- (TAROUEN SAID RYMA ET SENHDJI DAHBIA, « La question du chômage et de l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs à travers l'agence nationale de l'emploi ANEM Cas pratique : La direction de l'emploi de la wilaya de Bejaïa », mémoire master, université A-Mira, Bejaïa ,2014/2015)

Tables des matières

Remerciement

Dédicaces

Liste des tableaux

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale..... 01

Chapitre I : Aspects théoriques sur le microcrédit

Section 01 : Historique et différents concepts de base..... 04

1- Historique..... 04

La naissance du microcrédit..... 04

Expérience de la Grameen Bank... .. 05

Le micro crédit dans le monde 07

2- Concepts de base de microcrédit..... 08

la notion de la micro finance 08

la notion du micro crédit 10

la notion de la micro entreprise 11

Section 02 : les caractéristiques du micro crédit 12

1- Les objectifs du microcrédit..... 12

Les objectifs économiques 12

Les objectifs sociaux 12

L'objectif spatial 12

2- Les caractéristiques du microcrédit 13

Un système reconnu à l'échelle mondial..... 14

Des bénéficiaires souvent féminins..... 14

Les taux d'intérêts 15

La courte durée de remboursement 15

Le montant faible du microcrédit 16

La clientèle 16

Section 03 : types des microcrédits... .. 17

1- 1- Les types du microcrédit.....	17
Le microcrédit à base de crédit productif et non productif	17
Le crédit productif.....	17
Le crédit non productif.....	17
La tendance bancaire et la tendance développement.....	17
La tendance bancaire	17
La tendance développementaliste.....	17
Le microcrédit social et le microcrédit professionnel	18
Le microcrédit social.....	18
Le microcrédit professionnel.....	18
2- Les différents types d'organisation du microcrédit.....	18
Les caisses locales d'épargne de crédit et les tontines	18
Les systèmes nationaux d'épargne et de crédit	19
Les fondations et ONG, gestionnaires de micro crédit	19
Les banques de micro crédit.....	19
3- Avantages et inconvénients du microcrédit	20
Les avantages	20
Les inconvénients.....	20
Conclusion.....	21
Chapitre II : Les dispositifs du microcrédit en Algérie	
Introduction	22
Section 01 : Impact socio-économique et financiers du micro crédit	22
L'autonomisation des femmes	22
Le renforcement du lien social	23
3- L'impact économique du micro crédit	24
L'accroissement de revenus	24
L'impact significatif sur emplois	24
Section 02 : La présentation des dispositifs du micro crédit en Algérie	25
1- Les dispositifs du microcrédit en Algérie	25
Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).....	26

Mission de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)	26
Mode de financement	27
Présentation de L'ANADE (ex l'ANSEJ)	27
Présentation de l'ANDI	30
Création	30
Missions de l'ANDI	30
Présentation de l'ANGEM	31
Création de l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM)	31
Type d'activités financée par l'ANGEM	31
Missions de l'ANGEM	33
Section 03 : Le dispositif CNAC	33
1- Les missions de la CNAC	34
2- Les conditions d'éligibilité de la CNAC	34
Pour les candidats	34
Pour le projet	34
3- Les avantages	35
Les avantages octroyés aux promoteurs éligibles,	35
Les Avantages fiscaux	35
Les aides financières	36
4- La constitution du dossier CNAC	37
Conclusion	41
Chapitre III : Etude de cas financement microcrédit cas CNAC TIZI OUZOU	
Introduction	42
Section 01 : Présentation de l'agence CNAC Tizi Ouzou	42
1- Organigramme de la direction régionale de T.O	42
2- Le procédé suivi pour la création d'entreprise	42
3- Le dispositif de Soutien à la création et à l'extension d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans	45
Condition d'accès	45
Les avantages offerts par le dispositif CNAC	46

a) Avantage financiers.....	46
Section 02 : Le micro crédit CNAC (étude de marché d'un élevage bovin).....	47
1- Etude du marché.....	47
1-1- Le promoteur	47
1-2- Le projet.....	48
1-3- Le marché	48
1-4- Aspects techniques du projet	50
2- Structure d'investissement	51
3- Amortissement	52
4- Le bilan d'ouverture.....	53
Section 03 : Cout et financement d'un projet micro crédit par CNAC	54
1- Définition du financement	54
2- Les types de financement.....	54
Financement interne	54
Financement externe	55
Capitaux empruntés.....	56
3- Cout et financement du projet cas CNAC.....	56
Conclusion.....	59
Conclusion générale	60

Annexe

Table des matières

Résumé

Le concept de microcrédit a évolué au fil des années depuis sa conception. Si les différentes formes de microcrédit ont pris de multiples formes institutionnelles et de produits, l'objectif principal qu'elles cherchent à atteindre est resté largement le même, à savoir aider les pauvres et les marginalisés qui ne peuvent pas participer au système financier conventionnel.

L'augmentation du niveau de vie du peuple en adoptant les dernières innovations dans la production d'une grande variété de biens et services à grande échelle ce qui permet de réduire les coûts et ouvre la voie vers un développement économique.

De ce fait les activités entrepreneuriales poussent à l'émergence d'activités secondaires, et permettent donc de donner un effet multiplicateur dans l'économie.

Les femmes entrepreneurs jouent un rôle important dans cette dernière et cela en créant leurs propres entreprises pour devenir indépendante financièrement et ainsi améliorer les conditions de vie d'autres femmes en leur donnant les chances d'accéder au marché du travail.

Les micros crédits en Algérie, qui bénéficie de différentes incitations dispose d'un fort potentiel de croissance induisant un besoin accru de financement se trouve actuellement confronté à une limitation de l'offre de financement représentée par le crédit classique assurée essentiellement par les banques publiques.

Dans cette optique les pouvoirs publics ont mis en place de nouveaux instruments tels que le capital investissement qui peut constituer une réponse à la double contrainte à laquelle sont confrontés les porteurs de projets créés dans les cadres de différents dispositifs notamment

l'insuffisance en fonds propres et en ingénierie financière.

La CNAC est un outil d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi, dans le cadre de son dispositif de soutien à la création d'entreprise à travers l'octroi de microcrédits.

Il apporte aussi un soutien financier qui permet à l'entrepreneur de réaliser son projet avec le minimum de pression financière avec plusieurs avantages fiscaux au programme de soutien.

Mot clés : Micro-crédit, investissement, financement

Summary

The concept of microcredit has evolved over the years since its conception. While the various forms of microcredit have taken many institutional and product forms, the main objective they seek to achieve has remained largely the same, namely to help the poor and marginalized who cannot participate in the conventional financial system.

Raising people's standard of living by adopting the latest innovations in the large-scale production of a wide variety of goods and services, thereby reducing costs and paving the way for economic development.

In this way, entrepreneurial activities encourage the emergence of secondary activities, thus creating a multiplier effect in the economy.

Women entrepreneurs play an important role in the latter, setting up their own businesses to become financially independent and thus improve the living conditions of other women by giving them the chance to enter the job market.

Micro-credit in Algeria, which benefits from a range of incentives, has strong growth potential, leading to an increased need for financing, but is currently faced with a limited supply of financing in the form of conventional credit, provided mainly by public banks.

With this in mind, the public authorities have set up new instruments such as private equity, which can provide a response to the twofold constraints faced by project promoters created within the framework of various schemes, namely

insufficient equity capital and financial engineering.

The CNAC is a tool for encouraging and supporting employment promotion, as part of its scheme to support business start-ups through the granting of microcredits.

It also provides financial support to enable entrepreneurs to carry out their projects with a minimum of financial pressure, with several tax advantages included in the support program.

Key words: Micro-credit, investment, financing